



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Commission fédérale pour la qualité CFQ



Rapport annuel 2023

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Rapport à l'intention du Conseil fédéral

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ) est une commission décisionnelle extraparlamentaire du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Dans le cadre de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), elle apporte son concours au Conseil fédéral pour le développement de la qualité des prestations médicales. On trouvera de plus amples informations à son sujet à l'adresse www.bag.admin.ch/cfq-fr.

Mentions légales**Éditrice**

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Renseignements

Commission fédérale pour la qualité
Secrétariat
c/o Office fédéral de la santé publique
Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne
eqk@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch/cfq-fr.

Copyright

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Avant-propos

Au nom de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ), j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023. Il reflète les progrès, les réalisations et les défis qu'a connus la commission l'année dernière.

La CFQ a travaillé intensivement pour réaliser ses objectifs et initier des développements à long terme concernant la qualité dans le système de santé. Ce rapport annuel offre un aperçu complet des activités réalisées, des succès obtenus et des défis rencontrés par les quinze membres de la commission.

L'année 2023 marquait déjà la fin du premier mandat. Plusieurs membres, dont l'ancien président de la commission, ont quitté leurs fonctions à la fin de l'année et ont été remplacés par le Conseil fédéral lors de nouvelles élections. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la commission de la première heure, en particulier Pierre Chopard, le président, pour leur grand engagement.

En tant que nouveau président, j'ai parfaitement conscience qu'il nous reste beaucoup à faire pour garantir et promouvoir la qualité et la sécurité des patients dans le système de santé. Mais je suis confiant que les efforts communs et la coopération nous permettront d'obtenir des résultats positifs. Or, ce n'est pas toujours chose aisée dans notre système de santé, qui comprend des structures de soins très décentralisées et des structures de financement très ramifiées, et où les compétences se chevauchent parfois. Je suis convaincu que tout le monde veut s'engager en faveur d'un système de santé de haute qualité, pour le bien des patients. Mais nous devons nous y atteler ensemble, et non pas chacun dans son coin.

Avec ce rapport, la CFQ vous invite à vous informer sur son travail et à continuer à œuvrer ensemble pour la qualité.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre soutien.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Jordi'.

Michael Jordi

Président de la Commission fédérale pour la qualité

Table des matières

A)	RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
1	Aperçu des activités et composition	7
2	Objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et objectifs annuels correspondants de la CFQ	8
3	Aperçu du degré de réalisation des objectifs en 2023	11
4	Objectifs annuels 2023 – explications détaillées	16
4.1	Objectif 2023-01 : Travaux de fond sur la mesure, le suivi (monitoring) et la publication (tableau de bord) de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national.....	16
4.2	Objectif 2023-02 : Participation à l'enquête de l'OCDE PaRIS sur les <i>Patient Reported Experience Measures</i> (PREMs)	18
4.3	Objectif 2023-03 : Étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse	19
4.4	Objectif 2023-04 : Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national	20
4.5	Objectif 2023-05 : Poursuite et application des programmes nationaux (Progress!) et des projets de la fondation Sécurité des patients Suisse	21
4.6	Objectif 2023-06 : Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS).....	22
4.7	Objectif 2023-07 : Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) sur la sécurité des patients.....	23
4.8	Objectif 2023-08 : Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients	25
4.9	Objectif 2023-09 : Renforcement du rôle et de la prise en compte des patients et des proches dans le système de santé suisse	26
4.10	Objectif 2023-10 : Les <i>Patient Reported Outcome Measures</i> (PROMs) comme instruments de développement de la qualité.....	28
4.11	Objectif 2023-11 : Élaboration de recommandations pour mesurer et développer la culture de sécurité et la culture juste en Suisse.....	29
4.12	Objectif 2023-12 : Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans certains tableaux cliniques.....	30
4.13	Objectif 2022-13 : Soutien à des mesures de développement de la qualité dans la phase initiale des conventions de qualité.....	31
5	Tâches supplémentaires 2023	32
5.1	Soutien à des projets régionaux et nationaux (aides financières).....	32
5.2	Mandats supplémentaires	32
5.3	Activités de communication	32
6	Autres informations à l'intention du Conseil fédéral	33
6.1	État des connaissances en matière de qualité en Suisse	33
6.2	Appréciation de la nécessité de prendre des mesures.....	33
6.3	Recommandations.....	34
B)	RAPPORT FINANCIER	35
7	Nouveaux engagements	35
7.1	Crédit total	35
7.2	Nouveaux engagements par crédit-cadre	35
8	Bouclement annuel	36

C)	ANNEXES	38
9	Engagements au 31.12.2023	38
9.1	Vue d'ensemble des engagements pour des mesures de qualité.....	38
9.2	Détail des engagements par crédit-cadre.....	39
10	Détails concernant les aides financières	42
10.1	Catégorie « Médication ».....	42
10.2	Catégorie « Indicateurs et registres ».....	43
10.3	Catégorie « Plateformes, concepts et développement de la gestion de la qualité »	43
10.4	Détails de chaque projet.....	44
11	Kommunikationsaktivitäten	54

Tableaux

Tableau 1 :	Composition de la CFQ au 31.12.2023	7
Tableau 2 :	Objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et objectifs annuels 2023 correspondants de la CFQ	11
Tableau 3 :	Vue d'ensemble des objectifs annuels 2023 de la CFQ et état des travaux.	15
Tableau 4 :	Budget et résultat 2023 et budget 2024	36
Tableau 5 :	Vue d'ensemble des engagements au 31.12.2023 – crédit total.....	38
Tableau 6 :	Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Programmes nationaux	39
Tableau 7 :	Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Études et examens.....	40
Tableau 8 :	Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Indicateurs de qualité	40
Tableau 9 :	Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Projets régionaux et nationaux.....	41
Tableau 10 :	Aides financières en cours pour la catégorie « Médication »	42
Tableau 11 :	Aides financières en cours pour la catégorie « Indicateurs et registres »	43
Tableau 12 :	Aides financières en cours pour la catégorie « Gestion de la qualité »	43

Illustrations

Fig. 1 :	Aides financières attribuées par catégorie (en francs suisses)	42
----------	--	----

A) Rapport d'activité

1 Aperçu des activités et composition

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ) a entamé en 2023 sa troisième année d'activité. Si les deux premières ont été consacrées pour l'essentiel à sa mise en place et à la constitution d'un réseau, il est permis de dire qu'au cours de cette troisième et déjà dernière année de sa première période administrative, la commission a pris son rythme de croisière.

En 2023, la CFQ a attribué en tout neuf mandats à des tiers et en a préparé douze, dont une partie a fait l'objet d'un appel d'offres et d'une évaluation des offres soumises. L'éventail des thèmes traités – toujours évidemment dans le domaine de la qualité – était extrêmement large et a nécessité une expertise dépassant celle des seuls membres de la commission. Celle-ci a donc recouru à des experts suisses et étrangers. Outre la préparation et l'attribution de mandats, la commission a examiné 26 demandes d'aide financière.

Ces nombreuses tâches ont donné fort à faire aux membres de la commission. La CFQ a tenu sept séances, auxquelles se sont ajoutées 35 séances de groupes de travail sur des thèmes donnés, sans compter les séances hebdomadaires de coordination entre la présidence et le secrétariat, avec au besoin la participation d'autres personnes.

La CFQ suit un processus de développement permanent, dont ont surtout témoigné, en 2023, les programmes de développement de la qualité. La CFQ a tenté d'attribuer des programmes par une procédure très complexe d'appel d'offres public avec dialogue. Il s'est toutefois avéré que les attentes respectives de la commission et des soumissionnaires différaient trop, de sorte qu'une nouvelle stratégie est nécessaire dans ce domaine. Un atelier commun avec des experts du domaine est prévu en 2024 en vue de donner la priorité à de nouveaux thèmes.

La composition de la CFQ (tableau 1) a légèrement changé en juin 2023 avec le départ de Christoph Bosshard. Son siège sera repourvu début 2024 dans le cadre du renouvellement intégral qui doit de toute manière avoir lieu.

Nom	Prénom	Fonction	Représentation
Burnand	Bernard	Membre	Assurés et organisations de patients
Chopard	Pierre	Président	Expert scientifique
Egger	Annette	Membre	Cantons
Eicher	Manuela	Membre	Experte scientifique
Fattinger	Karin	Membre	Assurés et organisations de patients
Giuliani Kocsis	Francesca	Membre	Fournisseur de prestations
Güntert	Bernhard	Vice-président	Expert scientifique
Ley	Sophie	Membre	Fournisseurs de prestations, personnel infirmier
Martin	Urs	Membre	Cantons
Meier	Christoph A.	Membre	Fournisseurs de prestations, hôpitaux
Nold	Verena	Membre	Assurances
Streit	Sven	Membre	Expert scientifique
Zänglerle	Pius	Membre	Assurances
Zúñiga	Franziska	Membre	Experte scientifique

Tableau 1 : Composition de la CFQ au 31.12.2023

2 Objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et objectifs annuels correspondants de la CFQ

Le Conseil fédéral a publié en mars 2022 des objectifs de développement de la qualité pour la période de 2022 à 2024¹ (objectifs quadriennaux au sens de l'art. 58 LAMal). Ces objectifs, au nombre de deux pour chacun des domaines suivants : culture, gouvernance, prise de décision fondée sur des données probantes, système centré sur le patient et sécurité des patients, constituent le cadre d'action global de la CFQ et sont précisés par les objectifs annuels. Pour 2023, le Conseil fédéral a défini pour la CFQ treize objectifs annuels, publiés sur le [site Internet de la CFQ](#). Les pages qui suivent les présentent en lien avec les objectifs quadriennaux.

Le tableau 2 montre que chacun des objectifs quadriennaux est précisé par au moins un des objectifs annuels 2023 de la CFQ. Comme il est établi à partir des objectifs quadriennaux, certains objectifs annuels peuvent y figurer plusieurs fois.

Conformément à son mandat, la CFQ soutient aussi des projets nationaux et régionaux par des aides financières. L'octroi de ces aides est lui aussi orienté par les objectifs quadriennaux, que les projets soutenus contribuent à atteindre. Ceux-ci sont décrits séparément à la section 5.1.

¹ Consultables sur le site de l'[Office fédéral de la santé publique \(OFSP\)](#) > Stratégie & politique > Stratégies nationales en matière de santé > [Stratégie qualité LAMal](#).

N°	Objectif quadriennal : mandat à la CFQ	Objectifs annuels correspondants pour 2023	
C1	La CFQ formule à l'adresse des autorités et des associations des fournisseurs de prestations et des assureurs des recommandations relatives au renforcement de la culture juste en Suisse, et à une définition nationale de celle-ci.	2023-11	Élaboration de recommandations pour mesurer et développer la culture de sécurité et la culture juste en Suisse
C2	La CFQ formule à l'adresse des autorités et des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs des recommandations relatives au renforcement de réseaux d'annonce des événements indésirables uniformes sur le plan suisse.	2023-03	Étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse
		2023-07	Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) sur la sécurité des patients
G1	S'agissant de l'engagement en faveur de la qualité, la CFQ formule des recommandations relatives aux positions de leadership et de gouvernance.	2023-06	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS)
		2023-12	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans certains tableaux cliniques
G2	La CFQ formule des recommandations relatives au renforcement de l'infrastructure de mise en œuvre du développement de la qualité en Suisse.	2023-06	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS)
		2023-12	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans certains tableaux cliniques
P1	La CFQ a conçu un système national de monitoring et commence à l'utiliser pour contrôler et évaluer la qualité des prestations dans la durée. Elle charge pour cela des tiers de développer les indicateurs de qualité existants et d'en élaborer de nouveaux pour toutes les dimensions de la qualité et dans tous les domaines de fourniture des prestations, et en sélectionne une partie pour son monitoring.	2023-01	Travaux de fond sur la mesure, le suivi (monitoring) et la publication (tableau de bord) de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national
		2023-02	Participation à l'enquête de l'OCDE PaRIS sur les <i>Patient Reported Experience Measures</i> (PREMs)
		2023-06	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS)

N°	Objectif quadriennal : mandat à la CFQ	Objectifs annuels correspondants pour 2023	
		2023-10	Les <i>Patient reported Outcome Measures</i> (PROMs) comme instruments de développement de la qualité
P2	La CFQ regroupe au niveau national les informations pertinentes relatives à la qualité des prestations et les publie sous une forme qui en permette une consultation aisée (tableau de bord national de la qualité). Cette vue d'ensemble contient notamment des informations sur les événements indésirables, les <i>Patient Reported Experience Measures</i> (PREMs) et les <i>Patient Reported Outcome Measures</i> (PROMs).	2023-01	Travaux de fond sur la mesure, le suivi (monitoring) et la publication (tableau de bord) de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national
		2023-02	Participation à l'enquête de l'OCDE PaRIS sur les <i>Patient Reported Experience Measures</i> (PREMs)
		2023-10	Les <i>Patient reported Outcome Measures</i> (PROMs) comme instruments de développement de la qualité
CP1	Pas de mandat explicite attribué à la CFQ (La position des patients et des associations de patients dans le système est renforcée.)	2023-09	Renforcement du rôle et de la prise en compte des patients et des proches dans le système de santé suisse
CP2	La CFQ mandate des tiers pour réaliser des « programmes nationaux de développement de la qualité » sur le thème de l'interaction entre patients et professionnels de la santé. En se fondant sur les enseignements tirés des programmes nationaux, la CFQ formule des recommandations relatives au système centré sur le patient.	2023-08	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients
		2023-09	Renforcement du rôle et de la prise en compte des patients et des proches dans le système de santé suisse
		2023-10	Les <i>Patient reported Outcome Measures</i> (PROMs) comme instruments de développement de la qualité
SP1	La CFQ mandate des tiers pour réaliser des « programmes nationaux de développement de la qualité » sur la diminution du nombre d'événements indésirables. En se fondant sur les enseignements tirés des programmes nationaux, la CFQ formule des recommandations relatives à la sécurité des patients dans les domaines psychiatrique et ambulatoire.	2023-03	Étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse
		2023-05	Poursuite et application des programmes nationaux progress! et des projets de la Fondation Sécurité des patients Suisse
		2023-08	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients

N°	Objectif quadriennal : mandat à la CFQ	Objectifs annuels correspondants pour 2023	
SP2	La CFQ définit dans un processus de gestion des risques la manière dont les risques sont identifiés au niveau national et dont les risques pour le patient sont analysés et évalués, et elle met ce processus en œuvre (y c. portefeuille de risques au niveau national).	2023-04	Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national

Abréviations des objectifs quadriennaux : C=culture, G=gouvernance, P=prise de décision fondée sur des données probantes, CP=système centré sur le patient, SP=sécurité du patient

Tableau 2 : Objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et objectifs annuels 2023 correspondants de la CFQ

3 Aperçu du degré de réalisation des objectifs en 2023

Sur les treize objectifs annuels, huit ont été atteints et un l'a été partiellement². L'amélioration est donc très nette par rapport à 2022 et témoigne de ce que la manière de travailler de la commission et du secrétariat, bien rodée, est devenue beaucoup plus efficiente. Quatre objectifs annuels sont encore en cours et nécessitent d'autres étapes avant que les jalons déterminés soient atteints. Pour deux objectifs (2023-03 et 2023-04), l'appel d'offres n'a pu être lancé qu'au cours de l'année 2023 en raison de retards pris l'année précédente. De ce fait, les conditions de leur réalisation n'étaient pas réunies. Les objectifs 2023-09 (partiellement atteint) et 2023-11 (en cours) ont nécessité un partage des activités en différents projets, d'où des retards persistant pour certains jusqu'à la fin 2023, mais les travaux avancent bien. La commission a traversé un grand processus d'apprentissage avec la mise en œuvre de l'objectif 2023-12 et a modifié sa stratégie en conséquence, adoptant une nouvelle manière de procéder.

L'état d'avancement des treize objectifs annuels est décrit succinctement dans le tableau 3 ci-après. La colonne de gauche contient le numéro de l'objectif annuel. La deuxième colonne en donne la synthèse et la troisième indique le résultat attendu. L'avant-dernière colonne renseigne sur le degré de réalisation et la dernière fournit un bref aperçu de l'état d'avancement à la fin de l'année. Le chapitre 4 décrit chaque objectif annuel en détail et indique sa contribution à la réalisation des objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et aux activités de la CFQ en 2023, ainsi que les raisons pour lesquelles, le cas échéant, les travaux correspondants sont encore en cours. Chaque section se conclut par les perspectives pour la suite.

² Partiellement atteint signifie que l'objectif considéré consiste en plusieurs objectifs partiels, dont seule une partie a été réalisée. Remarque : les deux premières semaines de 2024 ont été prises en compte pour qualifier le degré de réalisation.

Objectif annuel 2023 ⁽³⁾	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Degré de réalisation	État d'avancement des travaux
2023-01	Travaux de fond sur la mesure, le suivi (monitoring) et la publication (tableau de bord) de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les bases de décision pour le développement du suivi et du tableau de bord sont disponibles. Le rapport final du mandat est disponible. 2. Un mandat pour les contenus fait l'objet d'une procédure d'adjudication. 3. Un mandat pour l'infrastructure fait l'objet d'une procédure d'adjudication. 	atteint	<i>Le rapport final du mandat relatif aux travaux de fond a été rendu et est publié sur le site de la CFQ. Deux mandats, relatifs respectivement aux contenus et à l'infrastructure, font l'objet d'un appel d'offres (depuis le 15.1.2024).</i>
2023-02	Participation à l'enquête de l'OCDE PaRIS sur les Patient Reported Experience Measures (PREMs)	Le rapport final de la phase 2 du projet PaRIS est disponible.	atteint	<i>Le rapport final a été rendu et la phase 3 (enquête représentative) a démarré après un appel d'offres public.</i>
2023-03	Étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse	Le rapport final de l'étude de faisabilité sur les événements indésirables est disponible.	en cours	<i>La CFQ n'a pas accepté le dossier d'appel d'offres en 2022, de sorte que le mandat n'a pu être mis au concours qu'en 2023. Il n'avait pas encore été attribué à la fin de l'année.</i>
2023-04	Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national	Le rapport final du mandat pour l'état des lieux intitulé « Approches de gestion des risques au niveau national sur la base des expériences internationales » est disponible et la CFQ a transmis des recommandations.	en cours	<i>L'appel d'offres n'a pu être lancé qu'en 2023 et les offres présentées étaient encore en évaluation à la fin de l'année.</i>

³ Chaque objectif annuel 2023 poursuit en principe l'objectif 2022 correspondant. Lorsque ce n'est pas le cas, le numéro de l'objectif annuel 2022 est indiqué entre parenthèses

Objectif annuel 2023 ⁽³⁾	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Degré de réalisation	État d'avancement des travaux
2023-05	Poursuite et application des programmes nationaux progress! et des projets de la Fondation Sécurité des patients Suisse	Un mandat pour l'un des programmes de progress! choisi par la CFQ est attribué ; les travaux débutent en 2023.	atteint	<i>Le projet « Sécurité chirurgicale » s'est poursuivi avec un mandat de mise en place d'une plateforme.</i>
2023-06	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS)	Les rapports intermédiaires du PNA sur le développement de la qualité dans les EMS sont disponibles.	atteint	<i>Les travaux relatifs au programme national de développement de la qualité dans les EMS suivent leur cours et de premiers résultats, relatifs principalement à la collecte des données, ont été remis dans les délais.</i>
2023-07	Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) sur la sécurité des patients	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les rapports intermédiaires du PNB sur la sécurité des patients : surveillance et réduction des risques sont disponibles. 2. Les rapports intermédiaires du PNB sur la sécurité des patients : production et allocation de connaissances sont disponibles. 	atteint	<i>La CFQ a reçu dans les délais les rapports prévus pour les deux programmes, avec les résultats qui serviront de base pour les étapes suivantes.</i>
2023-08	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients	La CFQ a attribué le mandat pour le concept de nouveau PNA sur la sécurité des patients ; les travaux débutent en 2023.	atteint	<i>La CFQ a attribué un programme national de mise en application visant à réduire la charge de morbidité du sepsis. Les travaux ont débuté en 2023.</i>

Objectif annuel 2023 ⁽³⁾	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Degré de réalisation	État d'avancement des travaux
2023-09	Renforcement du rôle et de la prise en compte des patients et des proches dans le système de santé suisse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un dialogue des parties prenantes avec différentes organisations de patients et de proches (p. ex., organisations non spécifiques à une maladie, organisations à visée générale et organisations ciblant une maladie en particulier [ligues], psychiatrie) a eu lieu pour évaluer les besoins d'intervention. 2. Un mandat est attribué pour développer des concepts sur la prise en compte systématique des patients et des proches au cours des processus décisionnels concernant des arrangements typiques dans les institutions de santé et sur la prise en compte des autorités. 3. Un mandat est attribué pour mettre en place une plateforme accessible au public contenant des informations, des aides et des normes sur la formation, l'accompagnement et la mise en réseau des <i>Patient and Public Voice Partners</i> en Suisse, dans les différentes langues nationales ; les travaux débutent en 2023. Une collaboration étroite entre les institutions de formation et les organisations de patients constitue une exigence centrale dans la procédure d'adjudication 	partiellement atteint	<i>L'un des trois mandats a été attribué, un deuxième a été mis au concours et le troisième le sera début 2024.</i>
2023-10	Les <i>Patient reported Outcome Measures</i> (PROMs) comme instruments de développement de la qualité	Les rapports intermédiaires de l'enquête pilote intersectorielle sur les PROMs sont disponibles.	atteint	<i>L'enquête pilote a débuté avec un retard dû à des circonstances externes (fermeture d'un hôpital). Le premier rapport sur l'état du projet a néanmoins été remis le 10.1.2024.</i>

Objectif annuel 2023 (³)	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Degré de réalisation	État d'avancement des travaux
2023-11 (kein JZ 2022)	Élaboration de recommandations pour mesurer et développer la culture de sécurité et la culture juste en Suisse	Le rapport « Bases et recommandations pour mesurer et développer systématiquement la culture de sécurité et la culture juste » est disponible.	en cours	<i>Le rapport sur la « culture juste » (just culture) est attendu pour la fin mars 2024. Un mandat distinct a été mis au concours pour la culture de la sécurité (safety culture).</i>
2023-12 (2022-06)	Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans certains tableaux cliniques	Le dialogue de la procédure ouverte d'adjudication est terminé et un mandat est attribué pour un programme ; les travaux débutent en 2023.	en cours	<i>Le dialogue avec les trois partenaires s'est conclu sans qu'un mandat ait été attribué, les offres présentées n'ayant pas répondu aux attentes de la CFQ. La commission est en train d'évaluer de nouveaux thèmes.</i>
2023-13 (kein JZ 2022)	Soutien des mesures de développement de la qualité dans la phase initiale des conventions de qualité	La CFQ indique dans son rapport annuel si elle soutient les mesures de développement de la qualité convenues dans les conventions de qualité durant la phase initiale de ces dernières.	atteint	<i>La CFQ soutient la mise en place du registre QUALAB. Elle a approuvé l'octroi d'une aide financière à la fédération des ergothérapeutes, à condition que la question du financement résiduel soit éclaircie. Une demande d'aide financière présentée par l'association des hôpitaux a été refusée provisoirement, avec toutefois l'invitation à la présenter à nouveau dès que le contenu de la convention de qualité aura été clarifié.</i>

Tableau 3 : Vue d'ensemble des objectifs annuels 2023 de la CFQ et état des travaux.

4 Objectifs annuels 2023 – explications détaillées

4.1 Objectif 2023-01 : Travaux de fond sur la mesure, le suivi (monitoring) et la publication (tableau de bord) de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national

Référence	Objectif	Résultats
2023-01	<p>Travaux de fond sur la mesure, le suivi (monitoring) et la publication (tableau de bord) de certains aspects de la qualité des prestations au niveau national</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les informations de fond sur les suivis existants en Suisse et à l'étranger sont recueillies et traitées dans le cadre d'un mandat. Le dialogue avec les parties prenantes permet à la CFQ de connaître leurs besoins en informations.2. Ensuite, la CFQ attribue un mandat pour élaborer les contenus des systèmes de suivi et du tableau de bord dans les différents domaines de la fourniture de prestations. Elle s'appuie sur les bases élaborées et prend en considération les travaux préliminaires des parties prenantes.3. Parallèlement, la CFQ clarifie les possibilités organisationnelles et techniques de développement d'une infrastructure nationale en tenant compte des coûts et des possibilités de développer une mise en œuvre rapide ou d'adapter un système existant.	<ol style="list-style-type: none">1. Les bases de décision pour le développement du suivi et du tableau de bord sont disponibles. Le rapport final du mandat est disponible.2. Un mandat pour les contenus fait l'objet d'une procédure d'adjudication.3. Un mandat pour l'infrastructure fait l'objet d'une procédure d'adjudication.

Les activités relatives à l'objectif 2023-01 contribuent à la réalisation des objectifs quadriennaux P1 et P2 (système national de monitoring et tableau de bord national de la qualité). Au vu de la proximité des thèmes et pour exploiter les synergies, la CFQ avait décidé de traiter dans un premier temps ces deux objectifs quadriennaux conjointement. Le système de monitoring prévu doit fournir des informations destinées à un cercle restreint d'utilisateurs. Le tableau de bord vise quant à lui le grand public.

La CFQ a obtenu en août 2023 le rapport relatif aux bases de décision dont le mandat avait été donné au Swiss Learning Health System (SLHS, Université de Lucerne). Après discussion de ce rapport, la CFQ a décidé de mettre deux mandats au concours. Le premier permettra d'obtenir des recommandations concernant le cercle d'utilisateurs d'un système national de monitoring et le contenu d'un tel système. Le second vise les professionnels qui mettront en place et géreront une plateforme publique de navigation relative à la qualité dans le domaine de la santé (« tableau de bord »). Les préparatifs pour le lancement des deux appels d'offres étaient achevés avant la fin de l'année mais, par souci de visibilité, ces appels n'ont pas été lancés juste avant Noël, mais après Nouvel An.

Perspectives

Le délai de présentation des offres est le 15 mai 2024 ; les mandats devraient être attribués avant les vacances d'été et il est prévu que les travaux commencent en octobre. Le mandat relatif au système de monitoring doit s'achever fin 2026. Le mandat de création et d'exploitation d'une plateforme de navigation (tableau de bord) porte sur une durée de sept ans, afin qu'il reste suffisamment de temps, une fois la plateforme stabilisée, pour tirer au clair la question du financement futur.

4.2 Objectif 2023-02 : Participation à l'enquête de l'OCDE PaRIS sur les *Patient Reported Experience Measures* (PREMs)

Référence	Objectif	Résultats
2023-02	<p>Participation à l'enquête de l'OCDE PaRIS sur les Patient Reported Experience Measures (PREMs)</p> <p>La CFQ prend part à l'enquête internationale de l'OCDE sur les résultats et les expériences des personnes atteintes de maladies chroniques (PaRIS). Ce projet évalue la satisfaction et l'expérience des patients atteints de maladies chroniques quant à leur traitement auprès de leur médecin de premier recours.</p> <p>La participation des patients en tant que partenaires du projet doit être nettement renforcée. Le projet peut apporter des enseignements sur l'interaction entre les patients et leur médecin de premier recours.</p> <p>Le projet peut aussi être utilisé pour acquérir de l'expérience dans le recensement des réponses des patients dans le domaine médical ambulatoire en Suisse, en tenant compte des dispositions relatives à la protection des données et de la charge de travail.</p>	Le rapport final de la phase 2 du projet PaRIS est disponible.

Les activités relatives à l'objectif 2023-02 contribuent à la réalisation des objectifs quadriennaux P1 et P2 (système national de monitoring et tableau de bord national de la qualité). Elles comprendront des indicateurs de qualité, notamment des *Patient Reported Experience Measures* (mesures des expériences rapportées par les patients, PREMs) et des *Patient Reported Outcome Measures* (mesures de résultats perçus par les patients, PROMs).

L'enquête de l'OCDE sur les résultats et les expériences des personnes atteintes de maladies chroniques (PaRIS) s'est poursuivie en 2023. La phase pilote (phase 2) de ce projet, que l'OFSP avait déjà commencé de financer avant même l'existence de la CFQ, a pris fin au printemps 2023 et le mandataire, Unisanté, Lausanne, a rendu son rapport final (non accessible au public). Après un appel d'offres, l'étude principale (enquête nationale) a pu démarrer ; elle est menée par Unisanté, Lausanne, la fondation EQUAM, Berne, et l'institut de sondage M.I.S Trend, Lausanne. La collecte des données dure jusqu'à fin mars 2024.

Perspectives

L'achèvement de l'étude (phase 3) est prévu pour 2024. Les résultats obtenus permettront à la CFQ de fixer la marche à suivre pour les futures enquêtes dans le domaine médical ambulatoire. L'enquête de l'OCDE pourrait se répéter de manière cyclique si l'évaluation de la faisabilité aboutit à un résultat positif.

4.3 Objectif 2023-03 : Étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse

Référence	Objectif	Résultats
2023-03	<p>Étude sur les événements indésirables au sein du système de santé suisse</p> <p>L'étude de faisabilité commandée en 2022 sert de base pour réaliser une étude sur les événements indésirables. Cette étude devrait fournir des données sur des événements indésirables (types, étendue, degré de gravité, évitabilité) lors de la fourniture des prestations, et une base sur laquelle tous les acteurs pourront s'appuyer pour prendre des mesures d'amélioration de la qualité. L'étude présente également des résultats permettant une comparaison internationale lorsque cela s'avère possible.</p>	Le rapport final de l'étude de faisabilité sur les événements indésirables est disponible.

L'objectif annuel 2023-03 est lié aux objectifs quadriennaux C2 (recommandations relatives au renforcement de réseaux d'annonce des événements indésirables uniformes sur le plan suisse) et SP1 (réalisation de « programmes nationaux de développement de la qualité » sur la diminution du nombre d'événements indésirables), qui se fondent sur une étude relative aux événements indésirables.

En 2022, le dossier d'appel d'offres préparé n'avait pas été accepté par la commission et avait été renvoyé au secrétariat pour remaniement. Par voie de conséquence, l'objectif annuel 2022 n'a pas pu être atteint et les conditions de réalisation de l'objectif annuel 2023 faisaient défaut.

Après cet échec, la CFQ a décidé de viser directement, pour les hôpitaux de soins somatiques aigus, une enquête représentative sur les événements indésirables. Par ailleurs, le nouveau cahier des charges a été complété par un mandat de clarification de questions théoriques relatives aux enquêtes dans d'autres domaines de fourniture de prestations. Le nouveau dossier a été accepté par la commission le 28 août 2023 et l'appel d'offres a pu être lancé, avec délai de présentation des offres à la fin de l'année.

Perspectives

Dès le début des travaux préparatoires, la CFQ se doutait que seules quelques rares organisations entreraient en ligne de compte pour relever les événements indésirables. Pour obtenir des résultats représentatifs, les méthodes de relevé requises sont en effet très complexes. À ce jour, c'est seulement pour le domaine des soins aigus que l'on a une idée de ce qui doit être mesuré et de la manière de le réaliser. La première évaluation effectuée après la fin de l'année montre que ce mandat suscite peu d'intérêt. La commission devra donc probablement mettre en place un nouveau processus pour faire avancer ce thème, important tant du point de vue politique que de son contenu.

4.4 Objectif 2023-04 : Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national

Référence	Objectif	Résultats
2023-04	<p>Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national</p> <p>La CFQ élabore un concept de gestion des risques au niveau national. Tout d'abord, un état des lieux sera demandé en 2023 dans le cadre d'un mandat. Sur cette base, un concept indiquant comment identifier, analyser et évaluer au niveau national les risques potentiels pour la sécurité des patients sera développé. L'objectif est de prendre, sur la base des données recueillies, des décisions touchant les mesures de réduction des risques qui s'imposent et les domaines concernés. Le concept intègre les acteurs principaux ainsi que les processus et les stratégies de gestion des risques qui ont déjà fait leurs preuves ou qui sont encore en développement.</p>	<p>Le rapport final du mandat pour l'état des lieux intitulé « Approches de gestion des risques au niveau national sur la base des expériences internationales » est disponible et la CFQ a transmis des recommandations.</p>

L'objectif annuel 2023-04 de la CFQ concrétise l'objectif quadriennal SP2. Pour cet objectif, la commission a mis au concours, dans le courant de l'année, le mandat concernant le projet « Processus de gestion des risques et portefeuille des risques à l'échelle nationale pour la Suisse ». Les offres présentées étaient en évaluation à la fin de l'année et il était prévu d'attribuer le mandat fin janvier 2024.

Perspectives

La commission est consciente que la question de la gestion des risques peut et doit être considérée à différents niveaux (macro, méso et micro). L'étude doit se distinguer des activités d'autres acteurs sur ce thème, par exemple l'analyse de risques de la Confédération dans le domaine des catastrophes et des situations d'urgence. Il est prévu d'y parvenir par le biais de concertations.

La commission attend les résultats du mandat pour le printemps 2025 et examinera ensuite quelles recommandations sont possibles et de quelle manière procéder judicieusement pour la suite.

4.5 Objectif 2023-05 : Poursuite et application des programmes nationaux (Progress!) et des projets de la fondation Sécurité des patients Suisse

Référence	Objectif	Résultats
2023-05	<p>Poursuite et application des programmes nationaux progress! et des projets de la Fondation Sécurité des patients Suisse</p> <p>La CFQ continue d'accompagner les programmes nationaux progress! auparavant subventionnés par l'OFSP et les projets de la Fondation Sécurité des patients Suisse ; elle garantit l'application systématique, durable et obligatoire des enseignements qui en ont été tirés. En 2021, la CFQ a donné la priorité à un programme sur la sécurité chirurgicale et à un autre sur la conception des revues de mortalité et de morbidité (guide) pour qu'ils soient appliqués à large échelle. Un mandat pour la mise en œuvre sera attribué.</p>	<p>Un mandat pour l'un des programmes de progress! choisi par la CFQ est attribué ; les travaux débutent en 2023.</p>

L'objectif 2023-05 est voué à la sécurité des patients et contribue principalement à la réalisation de l'objectif quadriennal SP1.

En novembre 2022, la CFQ a organisé une rencontre des parties prenantes en vue d'améliorer l'utilisation de listes de contrôle lors d'opérations et autres interventions sur les patients. Les participants ont jugé prioritaires les points « apprendre les uns des autres » et « mise en réseau ». Se fondant sur ce résultat, la commission a attribué à la fondation Sécurité des patients Suisse un mandat de création et de gestion d'une plateforme d'échanges sur le thème « Sécurité chirurgicale ». Les travaux ont débuté le 1^{er} janvier 2024.

Perspectives

Une plateforme comprenant diverses activités de mise en réseau sera mise en place au cours des deux prochaines années. Le projet est conçu avec la participation des acteurs concernés. Le réseau reçoit donc un soutien avant même que la plateforme électronique et les informations qu'elle contiendra soient disponibles. Des activités régulières en ligne sont prévues pour la suite. Le but de la plateforme est d'encourager l'apprentissage mutuel et les échanges en matière de meilleures pratiques (*best practices*). Ce mandat est prévu sur quatre ans.

4.6 Objectif 2023-06 : Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS)

Référence	Objectif	Résultats
2023-06	<p>Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS)</p> <p>En 2022, la CFQ a attribué un mandat pour réaliser un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans les EMS. Le projet fait l'objet d'un suivi en 2023.</p>	<p>Les rapports intermédiaires du PNA sur le développement de la qualité dans les EMS sont disponibles.</p>

Les programmes nationaux de développement de la qualité favorisent la qualité et permettent une mesure très complète de celle-ci. Ils visent à planifier, à appliquer et à évaluer les mesures de qualité de A à Z. Les enseignements qui en sont tirés peuvent donc trouver une très large utilisation. On attend de la mise en œuvre de l'objectif annuel 2023-06 une amélioration du système de monitoring, des pratiques de gouvernance et des infrastructures ; en d'autres termes, cet objectif annuel sert à concrétiser les objectifs quadriennaux P1, G1 et G2.

La CFQ a attribué en 2022 un premier programme de développement de la qualité dans les EMS aux deux associations Curaviva (Artiset) et Senesuisse. Celui-ci se déroule sur quatre ans et comprend de premières mesures de la qualité, des mesures de développement de la qualité, l'évaluation des améliorations obtenues et le développement d'indicateurs.

Les premiers rapports intermédiaires ont été présentés dans les délais et seront publiés en 2024.

Perspectives

Ce mandat vise à améliorer la qualité des données en plusieurs lots de travail, à en déduire des mesures d'amélioration de la qualité et à mettre celles-ci en œuvre au besoin. Enfin, il s'agit aussi de développer d'autres indicateurs de qualité, de les opérationnaliser et de les intégrer. Les premiers résultats obtenus concernant la qualité des données montrent la nécessité d'intervenir à plusieurs niveaux concernant la mesure des indicateurs. Le projet s'attaquera en pratique à ces points dans les lots de travail suivants.

4.7 Objectif 2023-07 : Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) sur la sécurité des patients

Référence	Objectif	Résultats
2023-07	<p>Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) sur la sécurité des patients</p> <p>La CFQ suit les deux mandats attribués en 2022 pour les PNB sur la sécurité des patients :</p> <ol style="list-style-type: none"> PNB sur la sécurité des patients : surveillance et réduction des risques <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> analyse, développement et examen de l'extension du « Critical Incident Reporting & Reacting NETwork » (CIRRNET) évaluation de la nécessité de mettre en place une procédure coordonnée sur le plan national/ <i>Never Events</i> comme complément au CIRRNET <ol style="list-style-type: none"> PNB sur la sécurité des patients : production et allocation de connaissances <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> mise en place d'un monitoring sur les tendances et les risques nationaux et internationaux concernant les différents aspects de la sécurité des patients sensibilisation et conseil de professionnels de la santé et de décisionnaires transfert ciblé des connaissances sur la sécurité des patients dans les offres de formation et de formation continue 	<ol style="list-style-type: none"> Les rapports intermédiaires du PNB sur la sécurité des patients : surveillance et réduction des risques sont disponibles. Les rapports intermédiaires du PNB sur la sécurité des patients : production et allocation de connaissances sont disponibles.

Les programmes nationaux d'élaboration de bases contribuent à la sécurité des patients. Leur conception très large permet de les attribuer aussi bien à l'objectif quadriennal SP1 (prévention des événements indésirables) qu'à l'objectif quadriennal C2 (en particulier octroi aux partenaires qualité d'un mandat de gestion d'un système de déclaration et d'apprentissage). Les deux programmes sont réalisés par la fondation Sécurité des patients Suisse (SPS).

PNB sur la sécurité des patients : surveillance et réduction des risques

La SPS gère depuis 2006 CIRRNET, un réseau suprarégional de systèmes de déclaration des erreurs. Ces déclarations ont permis à la SPS de déceler encore en 2023 des domaines problématiques d'importance générale et de formuler avec des experts des recommandations en vue d'améliorations, qu'elle a publiées.

Les rapports intermédiaires montrent que diverses mesures de perfectionnement ont été apportées en 2023 au fonctionnement quotidien. En font notamment partie la mise en place d'une nouvelle plateforme permettant de communiquer immédiatement sous forme de Quick-Infos les déclarations CIRNET particulièrement importantes (sept Quick-Infos publiées au 30 novembre 2023), la définition de critères de transmission des déclarations CIRS locales à la base de données CIRNET ainsi que la préparation d'un projet de développement d'applications IA. La SPS s'est également occupée du financement futur du programme, a organisé une table ronde à ce sujet et a soumis à la CFQ un rapport sur les conclusions de celle-ci.

PNB sur la sécurité des patients : production et allocation des connaissances

Dans le second programme, au moyen de revues de la littérature et de contacts avec des experts, la SPS a opéré une nouvelle synthèse de l'état actuel des connaissances sur la thématique de la sécurité des patients. Il est apparu qu'un grand nombre de risques affectent le domaine de la sécurité des processus cliniques (en particulier processus à risques, sécurité de la médication et sécurité des patients lors des transitions). Sous l'angle thématique, il importe de veiller tout particulièrement à la prévention des infections, à la sécurité de la médication ainsi qu'à la sécurité lors des opérations chirurgicales et des interventions. Autres thèmes traités : la numérisation et la nécessité de possibilités d'échanges entre les divers acteurs.

La CFQ a suivi les projets en 2023 et les rapports ont été remis fin novembre, dans les délais.

Perspectives

Les deux programmes se poursuivent en 2024. Comme un large consensus s'est fait sur l'importance d'un système national uniforme de déclaration des erreurs, la CFQ prépare des mandats afin de pérenniser la gestion de CIRNET et de faire avancer le développement d'un système national uniforme de déclaration des erreurs pour divers domaines du système de santé. Les travaux préparatoires correspondants ont commencé en 2023 et se poursuivront en 2024.

4.8 Objectif 2023-08 : Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients

Référence	Objectif	Résultats
2023-08	<p>Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients</p> <p>La CFQ mandate un tiers pour élaborer un concept de nouveau programme national de mise en application sur la sécurité des patients. La thématique est choisie conformément aux critères « Nécessité avérée de l'intervention » et « Existence d'une hypothèse d'impact étayée par les données ».</p>	<p>La CFQ a attribué le mandat pour le concept de nouveau PNA sur la sécurité des patients ; les travaux débutent en 2023.</p>

L'objectif annuel 2023-08 contribue à la réalisation de l'objectif quadriennal SP1 dans le champ d'action « Sécurité des patients ». Le programme pour lequel la CFQ a octroyé un mandat à ce titre n'est toutefois pas attribuable à ce seul objectif quadriennal : visant à réduire la charge de morbidité du sepsis, ce programme est aussi un programme de développement de la qualité qui couvre plusieurs domaines. Intégrant de façon essentielle les patients ainsi que les membres de leur famille, il contribue donc aussi à la réalisation de l'objectif quadriennal CP2 dans le champ d'action « Système centré sur le patient ».

Prévu pour une durée de cinq ans, le programme vise à réduire le nombre de cas de sepsis, à faire baisser le taux de mortalité lié à cette maladie et à améliorer le traitement des personnes touchées, ainsi qu'à développer et mettre en application des normes minimales ou lignes directrices pour la détection, le traitement et le suivi du sepsis.

En 2017, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait du sepsis une priorité pour la santé à l'échelle planétaire. De nombreux pays d'Europe ont déjà élaboré un plan d'action pour en réduire la charge de morbidité ; la Suisse les a suivis sur cette voie en 2022.

Un consortium formé par le Kinderspital à Zurich, l'Insel Gruppe à Berne et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne se charge depuis septembre 2023 de réaliser ce programme très vaste. Des mesures appropriées sont élaborées et mises en application en cinq lots de travail.

Perspectives

Le programme reprend des éléments essentiels mis en œuvre dans d'autres pays. Il sera développé de façon détaillée en 2024. Une campagne sensibilisera le public à ce thème à partir de 2025. D'autres mesures seront élaborées et mises en application en parallèle.

4.9 Objectif 2023-09 : Renforcement du rôle et de la prise en compte des patients et des proches dans le système de santé suisse

Référence	Objectif	Résultats
2023-09	<p>Renforcement du rôle et de la prise en compte des patients et des proches dans le système de santé suisse</p> <p>Le rôle des patients et des proches doit être renforcé à trois niveaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. PNA sur le développement de la qualité autour de l'« Interaction entre les patients et les professionnels de la santé » pour promouvoir une médecine participative et la prise de décision partagée. 2. Développement de modèles sur la prise en compte systématique des patients et des proches au cours des processus décisionnels dans les institutions de santé ainsi que sur la prise en compte des autorités. 3. Formation, accompagnement et mise en réseau des <i>Patient and Public Voice Partners</i> (patients, utilisateurs de prestations de service, proches aidants et familles ainsi que le grand public) au moyen d'une plate-forme de connaissances accessibles au public. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un dialogue des parties prenantes avec différentes organisations de patients et de proches (p. ex., organisations non spécifiques à une maladie, organisations à visée générale et organisations ciblant une maladie en particulier [ligues], psychiatrie) a eu lieu pour évaluer les besoins d'intervention. 2. Un mandat est attribué pour développer des concepts sur la prise en compte systématique des patients et des proches au cours des processus décisionnels concernant des arrangements typiques dans les institutions de santé et sur la prise en compte des autorités. 3. Un mandat est attribué pour mettre en place une plate-forme accessible au public contenant des informations, des aides et des normes sur la formation, l'accompagnement et la mise en réseau des <i>Patient and Public Voice Partners</i> en Suisse, dans les différentes langues nationales ; les travaux débutent en 2023. Une collaboration étroite entre les institutions de formation et les organisations de patients constitue une exigence centrale dans la procédure d'adjudication.

La qualité des prestations de santé a toujours un impact sur les patients. Il est important que les personnes concernées puissent aussi s'exprimer sur l'évolution des mesures de qualité et soient pris en compte dans les projets dès le départ. L'objectif annuel 2023-09 doit être vu en relation avec les objectifs quadriennaux visant un système centré sur le patient (CP1 et CP2). L'on attend aussi de cet objectif une influence sur la culture du système de santé, même s'il ne peut pas être attribué directement à l'un des objectifs quadriennaux dans le champ d'action « Culture ».

La CFQ a lancé en 2023 trois projets, dont l'état d'avancement à la fin de l'année diffère selon la complexité des travaux préparatoires respectifs :

- Un mandat en vue de déterminer les mesures jugées nécessaires par les organisations de patients pour renforcer l'implication des patients, des proches et du public dans le système de santé suisse a été mis au concours avec délai de présentation des offres à fin janvier 2024 (projet « PPI : mesures jugées nécessaires »). Ses résultats seront utilisés pour élaborer d'autres programmes de développement de la qualité.
- Un rapport doit présenter les manières possibles d'impliquer systématiquement les patients, les proches et le public dans les processus décisionnels des autorités, des fournisseurs de prestations et des assureurs dans le système de santé suisse. Préparé en 2023 avec la participation d'experts étrangers, l'appel d'offres a été lancé en janvier 2024 (Projet « Gouvernance PPI »).
- Enfin, le mandat de créer et d'exploiter une « plateforme visant à favoriser l'implication des patients, des proches et du public dans le système de santé par des possibilités d'information, de formation et d'échange » (projet « Plateforme PPI ») a été attribué. Un consortium formé par le Bureau de conseil pour la gestion d'association B'VM AG à Berne, le LerNetz AG à Berne, l'Organisation suisse des patients (OSP) à Zurich, la fondation Sécurité des patients Suisse à Zurich et la Patientenstelle Zürich se chargera de le remplir.

Perspectives

Ces trois travaux visant un système de santé centré sur le patient se complètent et devraient, ces prochaines années, contribuer à renforcer la position des patients, des proches et du public. Les deux premiers mandats (« PPI : mesures jugées nécessaires » et « Gouvernance PPI ») aboutiront probablement à d'autres mandats de la CFQ qui interviendront au niveau du système. Le troisième (« Plateforme PPI ») créera les conditions permettant aux personnes concernées d'être formées de manière à pouvoir défendre leurs opinions. L'ensemble du programme est conçu pour le moyen et le long terme.

4.10 Objectif 2023-10 : Les *Patient Reported Outcome Measures* (PROMs) comme instruments de développement de la qualité

Référence	Objectif	Résultats
2023-10	<p>Les <i>Patient reported Outcome Measures</i> (PROMs) comme instruments de développement de la qualité</p> <p>En 2022, la CFQ a attribué un ou plusieurs mandats pour une enquête pilote intersectorielle sur les PROMs.</p> <p>L'objectif est de créer des conditions pour les enquêtes sur les PROMs qui ne satisfassent pas seulement les besoins d'information des professionnels de la santé et des décisionnaires, mais aussi ceux des patients.</p>	<p>Les rapports intermédiaires de l'enquête pilote intersectorielle sur les PROMs sont disponibles.</p>

L'objectif 2023-10 comprend plusieurs aspects qui peuvent être attribués à trois des objectifs quadriennaux du Conseil fédéral. D'abord, les PROMs sont des indicateurs qui peuvent être utilisés pour un monitoring et un tableau de bord (objectifs quadriennaux P1 et P2). Ensuite, s'ils sont communiqués aux patients sous une forme appropriée, ils encouragent l'interaction entre patients et professionnels de la santé et peuvent être utilisés dans un programme de mise en application correspondant (objectif quadriennal CP2).

Prenant ces aspects en compte, la CFQ avait mis au concours en 2022 un projet pilote de relevé de PROMs intersectoriels, mais n'avait pas encore décidé de son attribution. Cet objectif a donc dû être abordé avec un retard issu de l'année précédente. Le projet a été attribué, au printemps 2023, à un consortium formé de la Haute école spécialisée bernoise, de Brightfish B.V., Pays-Bas, de la coopérative MIDATA, Zurich, et de l'Insel Gruppe, Berne. Il a démarré en juillet 2023 et le premier rapport sur l'état du projet a été remis début janvier 2024.

Des PROMs sont relevés pour trois maladies cardiovasculaires (insuffisance cardiaque, maladie coronarienne et valvulopathies) et deux maladies oncologiques (cancers de la prostate et du sein) dans le domaine des soins aigus et de la réadaptation. Le programme a débuté par une déception, le Tiefenauspital de Berne, prévu comme partenaire du projet, ayant dû fermer juste après. Mais deux nouveaux hôpitaux partenaires ont été trouvés pour le remplacer. Les travaux préparatoires avancent maintenant bien, malgré un léger retard.

Perspectives

Les résultats de ce projet sont attendus pour 2025. Ils renseigneront sur les possibilités de procéder à un relevé intersectoriel de PROMs dans les secteurs sélectionnés et sur les difficultés rencontrées. La commission encouragera probablement d'autres développements sur cette base. La mesure de PROMs s'inscrit dans un contexte soumis à de grands changements. La commission a à cœur qu'un retour direct aux patients devienne un élément fixe de l'évaluation de la qualité et que ce type d'indicateurs soit utilisé le plus tôt possible dans tout le pays pour des mesures et des comparaisons à l'échelle nationale.

4.11 Objectif 2023-11 : Élaboration de recommandations pour mesurer et développer la culture de sécurité et la culture juste en Suisse

Référence	Objectif	Résultats
2023-11	<p>Élaboration de recommandations pour mesurer et développer la culture de sécurité et la culture juste en Suisse</p> <p>Pour réaliser une transformation durable et à long terme en ce qui concerne les risques pour la sécurité et les erreurs, les organisations et les personnes qui y travaillent doivent développer une culture qui l'autorise et l'encourage.</p> <p>La CFQ commande un rapport qui élabore les bases et les recommandations servant à mesurer et à développer systématiquement une culture de sécurité et une culture juste.</p>	<p>Le rapport « Bases et recommandations pour mesurer et développer systématiquement la culture de sécurité et la culture juste » est disponible.</p>

Les travaux relatifs à l'objectif 2023-11 relèvent de l'objectif quadriennal C1, qui demande des recommandations en vue de renforcer en Suisse la culture « juste » (*just culture*), c.-à-d. la culture positive de l'erreur. Cet objectif annuel va toutefois au-delà de l'objectif C1, puisqu'il vise aussi un thème plus large, la culture de la sécurité (*safety culture*). Contrairement à l'idée initiale, la commission a prévu deux rapports.

Dans un premier temps, elle a empoigné le thème « *just culture* » et attribué un mandat à la fondation Sécurité des patients Suisse. Elle en attend pour mars 2024 un rapport sur la faisabilité de la mise en œuvre de projets de renforcement de la culture « juste ».

Elle a conçu en revanche comme une tâche à long terme l'évaluation de l'état de la culture de la sécurité en Suisse, avec mesure de celle-ci dans divers contextes du système de santé, et l'a mise au concours comme telle. Elle a pris la décision d'octroyer ce mandat aux universités de Genève et de Bâle lors de sa séance du 4 décembre 2023, à condition que quelques adaptations mineures soient apportées au projet. L'octroi définitif est intervenu début 2024.

Perspectives

Le rapport sur la culture « juste » de l'erreur servira en 2024 de base à la CFQ pour formuler des recommandations. Nécessitant davantage de travail, l'évaluation et la mesure de la culture de la sécurité ne pourra fournir des résultats que d'ici quelques années. C'est sur la base de ces résultats que des mesures seront recommandées ou que des projets ciblés pour développer la culture de la sécurité pourront être soutenus.

4.12 Objectif 2023-12 : Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans certains tableaux cliniques

Référence	Objectif	Résultats
2023-12	<p>Réalisation d'un programme national de mise en application (PNA) sur le développement de la qualité dans certains tableaux cliniques</p> <p>En 2022, la CFQ a lancé une procédure d'adjudication avec dialogue et élabore d'ici au printemps 2023 avec les partenaires choisis les conditions-cadres pour un programme de mise en application dans le but de soutenir des professionnels de la santé dans les soins interdisciplinaires de haute qualité ciblant une maladie spécifique.</p>	<p>Le dialogue de la procédure ouverte d'adjudication est terminé et un mandat est attribué pour un programme ; les travaux débutent en 2023.</p>

L'objectif annuel 2023-12 devait avant tout être au service des objectifs quadriennaux visant à améliorer la gouvernance (G1 et G2).

La CFQ avait déjà lancé en 2022 un appel d'offres public pour des esquisses de projets de programmes nationaux de mise en application, avec libre choix des thèmes. L'objectif était de concevoir, à partir de propositions appropriées et en dialogue avec les soumissionnaires, des programmes concrets et applicables. Sur les premières ébauches présentées, quatre ont été sélectionnées pour approfondissement. Au cours de procédures de dialogue, qui ont exigé de grands efforts des deux parties, les attentes respectives de la commission et des soumissionnaires se sont avérées trop dissemblables. Aucun des projets n'étant parvenu à convaincre la commission, les procédures ont été interrompues.

La commission a discuté par la suite de la stratégie à poursuivre.

Perspectives

La commission a décidé d'évaluer à nouveau, lors d'un atelier d'experts en 2024, les thèmes susceptibles d'être choisis pour un programme de développement de la qualité pouvant être appliqué à l'échelle suisse, et d'établir des priorités parmi ceux-ci.

4.13 Objectif 2022-13 : Soutien à des mesures de développement de la qualité dans la phase initiale des conventions de qualité

Référence	Objectif	Résultats
2023-13	<p>Soutien des mesures de développement de la qualité dans la phase initiale des conventions de qualité</p> <p>Grâce aux possibilités de subvention prévues à l'art. 58d et à l'art. 58e de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal : RS 832.10), la CFQ promeut le déploiement des mesures de développement de la qualité convenues dans les conventions de qualité au sens de l'art. 58a LAMal.</p>	<p>La CFQ indique dans son rapport annuel si elle soutient les mesures de développement de la qualité convenues dans les conventions de qualité durant la phase initiale de ces dernières.</p>

Cet objectif ne peut être attribué à aucun des objectifs quadriennaux.

La CFQ avait déjà approuvé en 2022 plusieurs projets de soutien aux conventions de qualité, l'un pour les laboratoires (QUALAB), un autre de la fédération des ergothérapeutes et un troisième de la fédération des sages-femmes. Le projet de QUALAB a pu démarrer très rapidement. Comme l'aide financière maximale est de 50 % des coûts de projet, les soumissionnaires devaient financer le reste par des fonds propres ou des fonds de tiers. Les fédérations respectives des ergothérapeutes et des sages-femmes s'étant heurtées à des difficultés pour réunir les fonds requis, la CFQ a réservé en 2023 les montants nécessaires. Si, à la fin de l'année, la fédération des ergothérapeutes avait bon espoir de pouvoir démarrer le projet, celle des sages-femmes n'a eu d'autre choix que de faire part de l'échec à ce jour de sa tentative de garantir le reste du financement.

Dans l'intervalle, en 2023, l'association des hôpitaux H+ a présenté une demande d'aide financière. La CFQ a alors décidé d'attendre que soit clarifiée la forme que prendrait la convention et a rejeté provisoirement la requête, en priant H+ de la présenter à nouveau en temps voulu.

Perspectives

Il est à prévoir qu'une fois les conventions de qualité conclues, davantage de demandes d'aide financière pourront recevoir une réponse favorable.

5 Tâches supplémentaires 2023

5.1 Soutien à des projets régionaux et nationaux (aides financières)

En vertu de l'art. 58e LAMal, la CFQ peut accorder des aides financières à hauteur de 50 % au maximum des coûts pour soutenir des projets nationaux ou régionaux de développement de la qualité. Ces subventions visent à soutenir des projets, provenant des acteurs de terrain et des milieux scientifiques, qui contribuent à la réalisation des objectifs quadriennaux du Conseil fédéral. Les délais de présentation des demandes sont fin février et fin août. Les processus et l'évaluation des demandes sont préparés par un groupe de travail, avec le soutien du secrétariat, puis soumis à la CFQ pour approbation.

Sur les 26 demandes d'aide financière qui lui ont été soumises en 2023, la CFQ en a soutenu deux, pour un montant total de près d'un million de francs. Quatre demandes sont encore en évaluation après que les requérants ont fourni des précisions ; la décision définitive sera prise en 2024. On trouvera en annexe (chap. 10) les détails relatifs à ces demandes. Au vu de l'expérience acquise tant par les requérants que par la commission concernant les exigences posées, on peut s'attendre à ce qu'un plus grand nombre de demandes soient acceptées en 2024.

Un premier projet soutenu par une aide de la CFQ a été mené à terme au 31 décembre 2023. Il avait pour but de créer, dans une phase pilote, les bases de mesures de la qualité uniformes et comparables pour la psychiatrie clinique ambulatoire. Celles-ci devraient permettre de mesurer la qualité dans les parcours patient et de procéder à des comparaisons à l'échelle nationale. Les résultats de ce projet achevé avec succès seront publiés en 2024.

5.2 Mandats supplémentaires

La CFQ a également financé en 2023 la semaine d'action de la fondation Sécurité des patients Suisse, qui ne peut être attribuée à un objectif annuel précis mais n'en favorise pas moins la sécurité des patients.

5.3 Activités de communication

Le président et le vice-président de la CFQ ont, en 2023 également, présenté les travaux de la commission lors de congrès, colloques professionnels et autres manifestations, et participé à des discussions relatives à la qualité. On trouvera une liste de ces activités en annexe (chap. 11).

Une conférence de presse a été organisée à l'été 2023, comme en 2022. Les principaux thèmes traités à cette occasion ont été les deux programmes nationaux de développement de la qualité, l'un dans les EMS et l'autre en vue de réduire la charge de morbidité du sepsis.

La CFQ publie sur son site Internet des informations concernant la commission, ses règlements, ses objectifs et rapports annuels, les programmes et projets en cours, ainsi que tous les appels d'offres en cours (avec les questions et réponses pertinentes). Elle met régulièrement ces informations à jour.

6 Autres informations à l'intention du Conseil fédéral

Les rapports annuels doivent informer sur les activités de la CFQ mais aussi, à tout le moins, sur l'état des connaissances en matière de qualité en Suisse, sur l'appréciation de la nécessité de prendre des mesures et sur les recommandations de la CFQ à l'adresse des autorités compétentes et des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs (conformément au rapport explicatif concernant la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie, OAMal⁴). Les paragraphes qui suivent répondent à ces prescriptions.

6.1 État des connaissances en matière de qualité en Suisse

La CFQ signale à ce propos qu'un rapport complet sur l'état de la qualité en Suisse a été publié fin 2019⁵. Dans le cadre des projets menés depuis le début de son mandat, elle s'est intéressée à l'amélioration de la qualité des prestations telle que décrite dans le présent rapport. Les démarches qu'elle a entreprises pour y parvenir sont présentées dans les chapitres précédents. Une nouvelle évaluation de l'état de la qualité en Suisse ne pourra être effectuée qu'une fois achevés les premiers programmes et projets.

Aucune convention de qualité entre les fédérations des fournisseurs de prestations et celles des assureurs n'ayant encore pu être conclue et être approuvée par le Conseil fédéral en 2023, il n'y a pas non plus de rapports des parties contractantes sur l'état de la qualité.

Au cas où suffisamment d'informations complémentaires seraient disponibles fin 2024, la commission pourra procéder à une première évaluation de l'état de la qualité dans le système de santé suisse.

6.2 Appréciation de la nécessité de prendre des mesures

À l'heure actuelle, la CFQ obtient, à partir des mandats octroyés, des indications ponctuelles sur les mesures qui s'imposent.

Du dialogue avec les acteurs de terrain de la fondation Sécurité des patients Suisse (objectif annuel 2023-07 ; rapport non encore publié au 31.12.2023), il ressort qu'une plus grande attention est souhaitable pour les thèmes « Sécurité des patients dans les soins primaires et lors des transitions dans la prise en charge » et « Mobilisation et attribution de ressources » (ressources humaines et financières notamment). Les experts se sont penchés en outre sur la sécurité des patients dans la formation professionnelle, la formation postgrade et la formation continue ainsi que sur la collaboration interprofessionnelle.

L'analyse de la littérature effectuée par la SPS dans le cadre de son mandat a montré qu'un grand nombre de risques affectent le domaine de la sécurité des processus cliniques (en particulier processus à risques, sécurité de la médication et sécurité des patients lors des transitions). Sous l'angle thématique, il importe de veiller tout particulièrement à la prévention des infections, à la sécurité de la médication ainsi qu'à la sécurité lors des opérations chirurgicales et des interventions.

⁴ [Rapport explicatif concernant la modification de l'OAMal](#)

⁵ [Rapport : Améliorer la qualité et la sécurité des soins en Suisse](#)

Les premiers travaux du programme de développement de la qualité dans les institutions de soins de longue durée (PNA Q-Upgrade) ont révélé que des mesures sont nécessaires dans le domaine de la qualité des données. Les recommandations formulées dans le premier rapport (non encore publié au 31.12.2023) seront appliquées dans le cadre du programme.

Même si ces observations ne concernent qu'un très petit nombre de domaines, il apparaît que les mandats octroyés par la CFQ fournissent des réponses aux questions sur les mesures à prendre et peuvent aussi aboutir à des recommandations.

L'analyse des demandes d'aide financière et de la procédure d'autorisation montre que la commission doit encore améliorer l'interprétation des critères d'attribution et la communication relative aux aides financières.

6.3 Recommandations

La CFQ n'a pour l'heure formulé aucune recommandation concrète. Les bases techniques nécessaires à cet effet sont en cours d'élaboration dans le cadre des différents programmes et projets, et de premières propositions de recommandations ont été présentées à la commission en fin d'année. La CFQ sera donc en mesure d'émettre des recommandations en 2024.

B) Rapport financier

7 Nouveaux engagements

7.1 Crédit total

L'Assemblée fédérale avait statué, le 5 juin 2019, sur les fonds dont devrait disposer la CFQ. Un crédit total de 45,2 millions de francs avait alors été accordé pour les indemnités et les aides financières qui feraient l'objet de mandats entre 2021 et 2024 conformément aux art. 58d et 58e LAMal. Comme la commission n'a pu commencer son travail qu'en avril 2021, ce crédit a par la suite été réduit à 43,5 millions de francs. Sur cette somme, 38,5 millions étaient prévus initialement pour les crédits-cadres « Programmes nationaux », « Indicateurs de qualité » et « Études et examens », et 5 millions pour des « Projets régionaux et nationaux ». Un report de 4 millions de francs au maximum est autorisé d'un crédit-cadre au suivant.

Le crédit destiné aux mesures de qualité étant un crédit global pour les années 2021 à 2024 et la plupart des programmes et projets étant prévus sur plusieurs années, la considération sur la durée est plus parlante que le bouclage des comptes annuels. Toutes les conventions conclues avant fin 2024 doivent passer par ce crédit. En 2023, de nouveaux engagements ont été pris pour près de 15 millions de francs (14 763 559 francs). Les trois quarts du crédit global (soit un peu moins de 30 millions de francs) sont ainsi épuisés à la fin de l'année. Il reste encore un peu plus de 10 millions de francs pour permettre à la CFQ de lancer de nouvelles activités en 2024. La pratique en matière d'octroi est donc proportionnée au crédit et laisse une marge de manœuvre à la CFQ pour l'année qui vient. Une vue d'ensemble des montants engagés jusqu'à fin 2023 est donnée à la section 7.1.

Les activités décrites aux chap. 4 et 5 ont été financées au moyen des trois crédits-cadres « Programmes nationaux », « Indicateurs de qualité » et « Études et examens ». Les subventions accordées à des projets sous forme d'aides financières (chap. 5) sont imputées au crédit-cadre « Projets régionaux et nationaux ». La section 7.2 ci-après fournit un bref aperçu de l'utilisation faite des crédits-cadres à ce jour. Tous les montants engagés sont détaillés en annexe (chap. 9).

7.2 Nouveaux engagements par crédit-cadre

Quatre nouveaux mandats pluriannuels ont été octroyés en 2023 sur le crédit « *Programmes nationaux* ». En outre, la semaine d'action pour la sécurité des patients a de nouveau bénéficié d'un soutien. Ces nouveaux engagements se montent en tout à 12 412 577 francs. Le programme visant à réduire la charge de morbidité du sepsis (cf. objectif annuel 2023-08) se distingue en obtenant 10 millions de francs. À part lui, des mandats ont été octroyés pour la plateforme « Sécurité chirurgicale » (objectif 2023-05), pour une plateforme en vue de former les patients (plateforme PPI, objectif 2023-09) et pour la « culture juste » (objectif 2023-11).

Le crédit-cadre « *Indicateurs de qualité* » sera utilisé ces prochaines années pour trois nouveaux mandats, et un montant total de 1 347 826 francs permettra de mener à terme l'enquête de l'OCDE (objectif 2023-02) et de piloter les PROMs intersectoriels (objectif 2023-10). En outre, une étude (45 000 francs) a été financée grâce au crédit-cadre « *Études et examens* ». Une analyse est prévue

pour contribuer à l'objectif de qualité « Sécurité chirurgicale » (objectif 2023-05). Il n'a pas encore été possible d'examiner des conventions de qualité, aucune d'entre elles n'ayant encore été conclue.

Enfin, près d'un million de francs (958 156 francs) sur le crédit « *Projets régionaux et nationaux* » est destiné à octroyer des aides financières. Les montants engagés sur ce crédit-cadre ont ainsi dépassé les 5 millions de francs prévus initialement. La commission avait toutefois déjà sollicité l'année précédente le report nécessaire d'un crédit-cadre au suivant.

8 Bouclement annuel

Dépenses	2023 PRÉVU	2023 EFFECTIF	2024 PRÉVU
Charges relatives aux mesures de qualité	13 000 000	6 671 338	13 720 000
<i>Programmes nationaux</i>	5 500 000	4 089 585	5 500 000
<i>Indicateurs de qualité</i>	1 500 000	848 671	2 500 000
<i>Études et examens</i>	2 000 000	45 000	1 720 000
<i>Projets régionaux et nationaux</i>	4 000 000	1 688 082	4 000 000
Charges d'exploitation	931 600	764 130	910 100
<i>Charges de la commission</i>	190 400	138 914	173'800
<i>Charges en personnel du secrétariat</i>	741 200	574 020	736'300
<i>Autres charges d'exploitation / surtout traductions</i>		51 196	
TOTAL	13 931 600	7 435 468	14 630 100

Financement	2023 PRÉVU	2023 EFFECTIF	2024 PRÉVU
<i>Assurances-maladie</i>	4 636 267	2 478 489	4 876 700
<i>Cantons</i>	4 636 267	2 478 489	4 876 700
<i>Confédération</i>	4 636 266	2 478 490	4 876 700
TOTAL	13 908 800	7 435 468	14 630 100

Tableau 4 : Budget et résultat 2023 et budget 2024

Les comptes annuels (tableau 4) affichent des dépenses de 6 671 338 francs pour des mesures de qualité ; 13 millions avaient été inscrits au budget. Deux raisons principales ont fait que le crédit 2023 affecté à ces mesures n'a pas été épuisé. D'une part, aucune des conventions de qualité prévues à l'art. 58a, al. 1, LAMal n'a été conclue entre les fédérations respectives des fournisseurs de prestations et des assureurs. La CFQ n'a donc eu aucune convention à examiner et près de 2 millions de francs du

crédit-cadre correspondant (études et examens) n'ont pas encore été utilisés. D'autre part, seules deux demandes d'aide financière ont été acceptées ; ces aides ont été octroyées au moyen du crédit-cadre « Projets nationaux et régionaux ». L'estimation initiale des fonds requis pour ce crédit-cadre était nettement plus élevée, de sorte que 2,3 millions de francs n'ont pas été utilisés. Les discussions avec les partenaires de terrain indiquent toutefois que, selon toute probabilité, quelques demandes remaniées seront présentées en 2024. Il faut donc s'attendre à ce que le taux de réponses favorables soit plus élevé et que le budget des prochaines années soit sollicité dans une plus grande proportion. En ce qui concerne le crédit-cadre « Programmes nationaux », l'octroi d'un mandat a subi un léger retard ; il est maintenant prévu pour 2024.

Les charges d'exploitation se montent à 764 130 francs, alors que le montant inscrit au budget était de 908 800 francs. Deux raisons principales expliquent pourquoi ce crédit n'a pas été entièrement utilisé : d'une part, deux postes de secrétariat sont restés temporairement vacants en raison de départs ; d'autre part, le processus de paiement des honoraires des membres de la commission a été modifié. Une partie des paiements ne sont effectués que l'année suivante, d'où une diminution des charges sur le crédit 2023. Ces prochaines années, les montants économisés en 2023 n'entreront plus en ligne de compte.

C) Annexes

9 Engagements au 31.12.2023

9.1 Vue d'ensemble des engagements pour des mesures de qualité

Crédit-cadre	2021	2022	2023	2024	2025	>2025	Total
Nationale Programme	0	2 670 279	4 089 585	6 790 605	3 080 840	5 729 548	22 360 856
Programmes nationaux	25 000	325 005	848 671	525 771	346 482	0	2 070 929
Indicateurs de qualité	0	0	45 000	0	0	0	45 000
Études et examens	0	511 054	1 688 082	2 237 791	743 899	253 962	5 434 788
Projets régionaux et nationaux	25 000	3 506 338	6 671 338	9 554 167	4 171 221	5 983 510	29 911 573

Tableau 5 : Vue d'ensemble des engagements au 31.12.2023 – crédit total

9.2 Détail des engagements par crédit-cadre

9.2.1 Programmes nationaux

Projet	Mandataire	2021	2022	2023	2024	2025	> 2025	Total
PNB sur la sécurité des patients – surveillance et réduction des risques	Fondation Sécurité des patients Suisse (SPS), Zurich		1 023 150	484 650	648 600			2 156 400
PNB sur la sécurité des patients – production de connaissances	SPS, Zurich		560 040	290 790	443 210			1 294 040
Semaines d'action pour la sécurité des patients 2022 et 2023	SPS, Zurich		162 089	168 227				330 316
PNA Soins de longue durée en EMS	Senesuisse et Curaviva, Berne		925 000	1 850 000	1 856 871	971 525	668 354	6 271 750
Dialogue PNA « Médication »	Bureau Ecoplan, Berne			16 000				16 000
Dialogue PNA « Maux de dos »	Association ChiroSuisse, Berne			16 000				16 000
Dialogue PNA « Sécurité de la médication »	Association CARA, Épalinges			16 000				16 000
Dialogue PNA « Malnutrition »	Association ANQ, Berne			16 000				16 000
Programme « Sepsis »	Kinderspital, Zurich ; Insel Gruppe, Berne ; CHUV, Lausanne			1 112 000	3 028 000	1 700 000	4 160 000	10 000 000
Plateforme Sécurité chirurgicale	SPS, Zurich				233 212	155 475	520 434	909 121
Plateforme PPI	B'VM AG et LerNetz AG, Berne ; SPO, SPS et Patientenstelle, Zurich				550 600	253 840	380 760	1 185 200
Culture juste	SPS, Zurich			119 918	30 111			150 029
TOTAL			2 670 279	4 089 585	6 790 605	3 080 840	5 729 548	22 360 856

Tableau 6 : Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Programmes nationaux

9.2.2 Études et examens

Projet	Mandataire	2021	2022	2023	2024	2025	> 2025	Total
Analyse du contexte « Sécurité chirurgicale »	Anesthésiologie, Hôpital universitaire de Bâle			45 000				45 000
TOTAL				45 000				45 000

Tableau 7 : Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Études et examens

9.2.3 Indicateurs de qualité

Projet	Mandataire	2021	2022	2023	2024	2025	> 2025	Total
PaRIS, phase 1	Institut de médecine de famille, Université de Zurich	25 000	25 000					50 000
PaRIS, phase 2	Unisanté, Lausanne		183 165	39 332				222 497
PaRIS, phase 3 (première partie)	Unisanté, Lausanne			71 477	17 870			89 347
PaRIS, phase 3 (deuxième partie)	EQUAM, Berne ; M.I.S. Trend, Lausanne			298 922	93 993			392 915
PaRIS, convention OCDE	OCDE, Paris		67 426	66 340	67 426			201 192
Système de monitoring et tableau de bord, bases	SLHS, Université de Lucerne		49 414	200 000				249 414
Projet pilote Open PROMs	Haute école spécialisée bernoise, Bienne			172 600	346 482	346 482		865 564
TOTAL		25 000	325 005	848 671	525 771	346 482		2 070 929

Tableau 8 : Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Indicateurs de qualité

9.2.4 Projets régionaux et nationaux

Projet	Mandataire	2021	2022	2023	2024	2025	> 2025	Total
2021-06 Projet pilote concernant l'offre ambulatoire intermédiaire des cliniques de psychiatrie	Association ANQ, Berne		19 250	57 750				77 000
2021-07 Projet pilote hospitalier ambulatoire	Association ANQ, Berne		24 370	24 370	48 740			97 480
2022-08 FIRE	Institut de médecine de famille, Université de Zurich		330 334	175 190	519 123			1 024 647
2022-12 Amélioration de la qualité en cas d'infections d'implants orthopédiques	Association Swissnoso, Berne			20 000	10 000			30 000
2022-13 PEDeDose	PEDeus SA, Zurich			430 505	557 653	247 050		1 235 208
2022-17 Transfert de connaissances dans le domaine de la gestion du sang des patients (<i>patient blood management</i>)	Alliance Rouge, Berne		70 000	35 000	30 000			135 000
2022-26 myCare Start	Section Sciences pharmaceutiques, Université de Genève			161 445	68 127	76 239		305 811
2022-29 SCAPE-CH	Unisanté, Lausanne			133 650	44 550			178 200
2022-31 Plateforme d'évaluation des données	Association QUALAB, Berne		67 100	40 200	26 800			134 100
2022-32 PROMs dans le Registre national SIRIS rachis	Fondation SIRIS, Thoune			32 768	32 535			65 303
2022-35 P3S	Université de Bâle			30 000	100 000	110 000	60 384	300 384
2022-39 Déprescription benzodiazépine	Réseau de soins Delta, Onex			125 000	275 000	100 000		500 000
2022-45 Renforcement de la perspective patients dans la réadaptation stationnaire	Association ANQ, Berne			137 225	46 275			183 500
2022-47 Registre national des implants SIRIS épaules	Fondation SIRIS, Thoune			60 000	150 000			210 000
2023-08 SimpleID Unisanté	Unisanté, Lausanne			100 490	204 500	197 240	127 990	630 220
2023-09 HYPROM BIHAM	Institut de médecine de famille, Université de Berne (BIHAM)			124 489	124 489	13 370	65 588	327 936
TOTAL			511 054	1 688 082	2 237 791	743 899	253 962	5 434 788

Tableau 9 : Engagements au 31.12.2023 – crédit-cadre Projets régionaux et nationaux

10 Détails concernant les aides financières

Tous les projets soutenus par des aides financières et pour lesquels un contrat était en cours au 31.12.2023 sont énumérés ci-après. Dans les sections 10.1 à 10.3, ces projets sont classés en trois catégories : « Médication », « Indicateurs et registres » et « Plateformes, concepts et développement de la gestion de la qualité » (gestion de la qualité). La section 10.4 regroupe les résumés des projets dans leur langue originale. On en trouvera les traductions (de-fr / fr-de) sur la page Internet [Aides financières attribuées \(admin.ch\)](#).

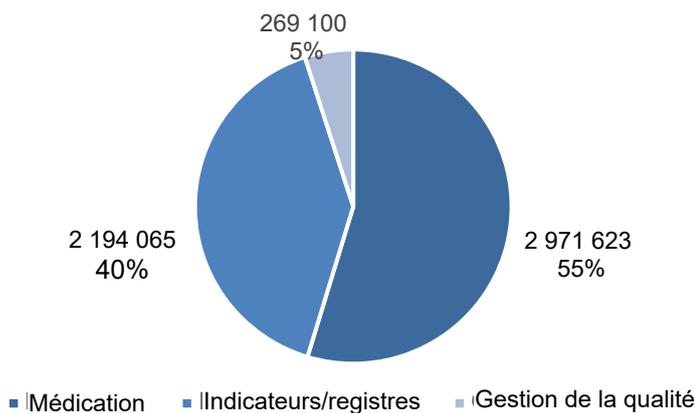


Fig. 1 : Aides financières attribuées par catégorie (en francs suisses)

10.1 Catégorie « Médication »

ID Nr.	Titel des Projekts	Betrag (CHF)	Dauer
2022-13	Sichere Medikation in der Kindermedizin durch «Clinical Decision Support» (PEDeDose)	1 235 208	01.01.2023-30.04.2025
2022-26	Implémentation d'un nouveau modèle de soins intégrés visant à soutenir l'adhésion des personnes qui commencent un nouveau médicament pour une affection de longue durée (projet myCare Start)	305 811	01.09.2022-01.03.2025
2022-35	P3S: Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety	300 384	01.01.2023-31.12.2026
2022-39	Déprescription des médicaments de type benzodiazépine chez la patientèle du Réseau Delta âgée de 65 ans et plus	500 000	01.03.2023-31.03.2025
2023-08	Sustainable implementation of high-quality Interprofessional Deprescribing services for nursing home residents in multiple cantons -The Simple-ID project	630 220	01.10.2023-30.09.2026

Tableau 10 : Aides financières en cours pour la catégorie « Médication »

10.2 Catégorie « Indicateurs et registres »

ID Nr.	Titel des Projekts	Betrag (CHF)	Dauer
2021-06	Pilotprojekt Intermediär Klinikambulant in der Psychiatrie	77 000	01.01.2022-31.12.2023
2021-07	Pilotprojekt Spitalambulant	97 480	01.01.2022-30.04.2024
2022-08	FIRE - Etablierung von Qualitätsindikatoren in der Schweizer Grundversorgung auf der Basis hausärztlicher Routinedaten	1 024 647	01.09.2022-31.12.2024
2022-12	Qualitätsverbesserung bei orthopädischen Implantatinfektionen: Analyse, Grundlagen und Ausarbeiten von Interventionen durch Verlinkung der nationalen Registern Swissnoso und SIRIS	30 000	01.07.2022-30.06.2023
2022-29	Implémentation à l'échelle nationale de l'enquête Swiss Cancer Patient Experiences (SCAPE-CH)	178 200	01.10.2022-30.09.2024
2022-32	Entwicklung von elektronischen PROMs im nationalen SIRIS Wirbelsäule-Register	65 303	01.12.2022-30.07.2023
2022-45	Pilotprojekt «Stärkung der Patientenperspektive – Erfassung der gesundheitsbezogenen Lebensqualität in der stationären Rehabilitation»	183 500	01.10.2022-30.06.2024
2022-47	Entwicklung und Pilotierung des Implantatregisters SIRIS Schulter	210 000	01.03.2023-30.04.2024
2023-09	Digital platform for HYpertensive Patient Reported OutcoMes – HYPROM	327 936	01.07.2023-30.07.2026

Tableau 11 : Aides financières en cours pour la catégorie « Indicateurs et registres »

10.3 Catégorie « Plateformes, concepts et développement de la gestion de la qualité »

ID Nr.	Titel des Projekts	Betrag (CHF)	Dauer
2022-17	Wissenstransfer Patient Blood Management	135 000	01.05.2022-31.03.2024
2022-31	Datenauswertungsplattform (DAP) QUALAB	134 100	01.12.2022-31.01.2024

Tableau 12 : Aides financières en cours pour la catégorie « Gestion de la qualité »

10.4 Détails de chaque projet

ID: 2021-06

Titel: Pilotprojekt Intermediär Klinikambulant

Durchführende Organisation: Verein ANQ (Nationaler Verein für Qualitätsentwicklung und Spitäler und Kliniken)

Betrag: 77 000 CHF

Zusammenfassung

Der Trend hin zur ambulanten Versorgung wird unter steigendem Kostendruck, Patientinnen und Patienten wünschen und zunehmend auch Vorgaben von Kantonen und vom Bund weiter fortgesetzt. Bisher wurde im intermediär klinikambulanten Bereich der Psychiatrie noch kaum Qualitätsindikatoren entwickelt und keine vergleichenden Messungen durchgeführt. Vorabklärungen mit Fachpersonen aus dem Gesundheitswesen im Rahmen der Standortbestimmung ANQ ergaben, dass der Bedarf nach Messungen im intermediär klinikambulanten Setting vorhanden ist. Gemäss bisherigen Aufträgen des ANQ werden im Pilotprojekt ebenfalls Qualitätsaspekte gemessen und in einem Vergleichsbericht dargestellt. Pilotiert werden Messungen im tagesklinischen Setting verschiedener psychiatrischer Kliniken. Ziel des Pilotprojekts (Laufzeit 01.01.2022-30.06.2023) ist die Wahl geeigneter Instrumente für die Sicherstellung von einheitlichen und vergleichbaren Qualitätsmessungen über die Behandlungskette. Unterstützt wird der ANQ durch einen geeigneten Messlogistik- und Auswertungspartner.

ID: 2021-07

Titel: Pilotprojekt Spitalambulant

Durchführende Organisation: Verein ANQ ((Nationaler Verein für Qualitätsentwicklung und Spitäler und Kliniken)

Betrag: 97 480 CHF

Zusammenfassung

In den letzten Jahren zeigte sich ein grosses Wachstum spitalambulanter Leistungen. Für diesen Bereich wurden bisher aber kaum Qualitätsindikatoren entwickelt und keine vergleichenden Messungen durchgeführt. Vorabklärungen mit Fachpersonen aus dem Gesundheitswesen im Rahmen der Standortbestimmung ANQ ergaben einen hohen Bedarf von Messungen im spitalambulanten Setting. Bereits aufgrund von bisherigen Aufträgen des ANQ werden Qualitätsaspekte gemessen und in einem Vergleichsbericht dargestellt. Neu ist die langfristige Outcome-Beurteilung durch Patientinnen und Patienten (PREMs, PROMs). Pilotiert werden Messungen für zwei ambulante chirurgische Eingriffe: einseitige Leistenhernienoperationen; Kniearthroskopien bei Meniskusläsion. Ziel des geplanten Pilotprojektes (Laufzeit 1.1.22 -31.3.23) ist es die Machbarkeit von Qualitätsmessungen im

spitalambulanten Setting zu prüfen. Unterstützt wird der ANQ durch geeignete Messlogistik- und Auswertungspartner.

ID: 2022-08

Titel: FIRE – Etablierung von Qualitätsindikatoren in der Schweizer Grundversorgung auf der Basis hausärztlicher Routinedaten

Durchführende Organisation: Institut für Hausarztmedizin, Universität Zürich

Betrag: 1 024 646.50 CHF

Zusammenfassung

Das Projekt «Family medicine Research using Electronic medical records» (FIRE) ist ein Projekt des Instituts für Hausarztmedizin der Universität Zürich (IHAMZ, Prof. Rosemann), das 2009 lanciert wurde. An FIRE nehmen über 700 Hausärztinnen und Hausärzte teil, indem sie strukturierte medizinische Routinedaten aus ihren elektronischen Krankengeschichten anonymisiert zur Verfügung stellen. FIRE enthielt über 12.8 Mio Konsultationen von 1 Mio Patientinnen und Patienten mit über 34.7 Mio Labordaten, 8.4 Mio Medikamentenverordnungen und 5 Mio Vitalparametern. Das Ziel von FIRE ist die Versorgungsqualität in der Hausarztmedizin abzubilden, zu beforschen und zu verbessern. Neben wissenschaftlichen Studien mit klinischen und epidemiologischen Fragestellungen wird die Versorgungsqualität laufend anhand von Qualitätsindikatoren gemessen und den Hausärztinnen und Hausärzten als Grundlage für deren Qualitätsentwicklung (Feedbackreport) zurückgespiegelt. Die IT-Infrastruktur des FIRE-Projektes muss dem Wachstum der vergangenen Jahre angepasst und QIs müssen an die neueste wissenschaftliche Evidenz adaptiert werden. Die Feedbackreports werden im Rahmen des Projektes so angepasst, dass sie informativer und übersichtlicher sind und ein Benchmarking mit den anderen Projektteilnehmenden ermöglichen. Damit können sie als Grundlage für best-practice Beispiele in Qualitätszirkeln dienen und eine bottom-up Qualitätsverbesserung ermöglichen.

ID: 2022-12

Titel: Qualitätsverbesserung bei orthopädischen Implantatinfektionen: Analyse, Grundlagen und Ausarbeiten von Interventionen durch Verlinkung der nationalen Register Swissnoso und SIRIS

Durchführende Organisation: Swissnoso

Betrag: 30 000 CHF

Zusammenfassung

Die Überwachung postoperativer Infektionen durch Swissnoso in Zusammenarbeit mit dem Nationalen Verein für Qualitätsentwicklung (ANQ) ist ein etablierter Bestandteil der Qualitätssicherung in der

Chirurgie. Die Daten werden bei SwissRDL, der Fachstelle für medizinische Register an der Universität Bern, erfasst. Regelmässiges Monitoring und Analysen garantieren die laufende Überprüfung der Qualität operativer Leistungen mit Fokus auf postoperative Wundinfektionen. Der Umfang der Erfassung liegt im Ermessen des Spitals, daher kennt Swissnoso weder den Prozentsatz der eingeschlossenen Patientinnen und Patienten aus dem Kollektiv aller durchgeführten Operationen, noch die Mortalität nach dem Eingriff.

Das Implantatregister SIRIS Hüfte und Knie dient in erster Linie der Überwachung der Behandlungsqualität der operativen Eingriffe und als Frühwarnsystem für die benutzten Implantate. Neben den primären Eingriffen ist das vollständige Registrieren der Revisionen und Reoperationen, inklusive deren Gründe, für die Berechnung der Standzeiten (Revisionsraten) zentral. Bei SIRIS werden nahezu alle Hüft- und Knie-Endoprothetikoperationen registriert, bei Swissnoso nur eine Selektion.

Ziel dieses Projekts ist es, die beiden nationalen Register Swissnoso und SIRIS verschlüsselt zu verlinken und daraus Qualitätsmassnahmen zur Vermeidung von postoperativen Infektionen nach Implantatchirurgie zu entwickeln.

ID: 2022-13

Titel: Sichere Medikation in der Kindermedizin durch «Clinical Decision Support»

Durchführende Organisation: PEDeus AG

Betrag: 1 235 208 CHF

Zusammenfassung

Die medikamentöse Therapie von Kindern ist ungleich komplexer als die von erwachsenen Patientinnen und Patienten. Die nicht-lineare Entwicklung des Kindes führt zu komplexen Dosierungen bezogen auf das Alter und/oder das Gewicht oder die Körperoberfläche, welche bei jedem Kind kalkuliert werden müssen. Schwer verfügbare Daten zur Wirksamkeit und Sicherheit, ungeeignete Arzneiformen für Säuglinge und Kleinkinder, das Heraussuchen und Berechnen der korrekten Dosierung und die individuelle Zubereitung von Medikamenten – diese Tatsachen stellen die Fachpersonen vor enorme Herausforderungen. Das hat zur Folge, dass bei Kindern im Vergleich zu Erwachsenen mehr unerwünschte Arzneimittelwirkungen und Medikationsfehler auftreten.

Die PEDeus AG, eine Tochterfirma des Universitäts-Kinderspitals Zürich, ist die einzige Anbieterin eines zugelassenen, digitalen Tools zur Unterstützung von Gesundheitsfachpersonen der Kindermedizin zur Dosierung von Medikamenten. Die Software PEDeDose (Medizinprodukt der Klasse IIa) soll im Rahmen dieses Projektes bis Ende 2024 erweitert werden mit zusätzlichen Dosierungsdaten und mit Möglichkeiten zur Anpassung bei Niereninsuffizienz und zur Unterstützung bei parenteralen Arzneimitteln. Die Software soll integrierbar in Softwaresysteme von Arztpraxen und Apotheken werden und eine App für die Notfallmedizin zur Verfügung stellen.

ID: 2022-17

Titel: Wissenstransfer Patient Blood Management

Durchführende Organisation: Alliance Rouge

Betrag: 135 000 CHF

Zusammenfassung

Beim «Patient Blood Management» werden Patientinnen und Patienten vor grösseren planbaren Operationen bezüglich einer Anämie abgeklärt und gegebenenfalls medikamentös behandelt. Anschliessend werden blutsparende Operationsmethoden und eine zurückhaltende Transfusionsstrategie angewendet. Das Konzept trägt nachweislich zu einer Verbesserung der Behandlungsqualität bei und führt zu sinkender Mortalität, kürzerer Hospitalisierungsdauer und weniger Komplikationen. Es ist jedoch komplex, da es eine multidisziplinäre und interinstitutionelle Zusammenarbeit erfordert.

Das Projekt sieht Pilotprojekte in fünf Spitälern vor, in denen Fachärztinnen und Fachärzte, die das Konzept bereits kennen, begleitet werden. Die Implementierung erfolgt entlang eines Basiskonzepts, welches mit den Spitälern an deren Setting angepasst wird.

In einer zweiten Phase werden die Erfahrungen aus den Pilotprojekten ausgewertet und zu einem nationalen Manual für «Patient Blood Management» verdichtet.

ID : 2022-26

Titre: Implémentation d'un nouveau modèle de soins intégrés visant à soutenir l'adhésion des personnes qui commencent un nouveau médicament pour une affection de longue durée (projet myCare Start)

Organisation chargée du projet : Section des sciences pharmaceutiques, Université de Genève

Montant alloué : 305 811 CHF

Résumé

La non-adhésion aux médicaments est une épidémie silencieuse qui diminue l'efficacité des traitements, la sécurité des patients et augmente les coûts de la santé. En Suisse, myCare Start, un modèle de soins intégrés ambulatoire innovant fondé sur des preuves, est en cours de tarification LAMal pour soutenir l'adhésion initiale aux médicaments. Il s'agit de deux entretiens de 10 minutes, en face à face, semi-structurés et personnalisés, menés par des pharmaciens d'officine au cours des 6 premières semaines de médication chronique afin de renforcer les connaissances et compétences d'auto-management du patient. Dans un esprit de conduite du changement, le projet vise à renforcer l'adoption, l'acceptabilité, la fidélité et la pérennisation de myCare Start dans la pratique réelle en l'adaptant au contexte suisse afin d'atteindre les pharmaciens, les patients et faciliter la collaboration interprofessionnelle. De 2022 à 2025, guidée par les cadres théoriques des sciences de l'implémentation, une analyse contextuelle complète avec implication de toutes les parties prenantes sera réalisée à travers des groupes de discussion structurés et des méthodes d'élaboration de consensus ; nous adapterons l'intervention,

nous décrivons le guide de pratique clinique et les stratégies d'implémentation adaptés au contexte pour préparer le déploiement national de myCare Start, de ses indicateurs qualité (adhésion au traitement et outcomes associés rapportés par le patient) et de leur évaluation.

ID : 2022-29

Titre : Implémentation à l'échelle nationale de l'enquête Swiss Cancer Patient Experiences (SCAPE-CH)

Organisation chargée du projet : Unisanté, Lausanne

Montant alloué : 178 200 CHF

Résumé

Le projet SCAPE-CH mettra sur pied la collecte standardisée et régulière des expériences de soins de personnes atteintes de cancer en Suisse. Ceci se fera via des Patient-Reported Experience Measures (PREMs). Le projet SCAPE-CH est géré par Unisanté et le Laboratoire des Patients en Oncologie (IUFRS et Swiss Cancer Center Lemman). Le questionnaire SCAPE (Swiss Cancer Patient Experiences), déjà disponible en français et allemand et validé auprès de 6000 personnes suivies pour un cancer en Suisse, sera d'abord traduit en italien. Une version courte sera aussi produite dans les trois langues. Les résultats donneront des estimations valides sur les expériences de soins oncologiques en Suisse, tout au long des trajectoires des soins. Ils permettront de guider le développement d'interventions locales et nationales visant à améliorer la qualité des soins oncologiques.

ID: 2022-31

Titel: Datenauswertungsplattform (DAP)

Durchführende Organisation: QUALAB – Schweizerischer Verein für Qualitätsentwicklung im medizinischen Labor

Betrag: 134 100 CHF

Zusammenfassung

Das Projekt sieht die Implementierung einer Datenauswertungsplattform (DAP) vor mit dem Ziel, gesamtschweizerisch die Qualitätslage der medizinischen Laboratorien zu erfassen und darzustellen.

Medizinische Laboratorien müssen periodisch externe Qualitätskontrollen anhand von speziell aufbereiteten Proben durchführen (Ringversuche). Die Vorgaben dazu werden von QUALAB erstellt und auf www.qualab.swiss publiziert. Die Qualitätskontrollzentren (QKZ) sind für Aufbereitung und Versand der Proben sowie für die Auswertung der Ergebnisse zuständig.

Die geplante digitale Datenauswertungsplattform sowie die Einführung einer Labornummer (GLN) in die Datenbank sollen einen stabilen, durchgängigen, transparenten und einheitlichen Prozess garantieren. In der Datenbank werden künftig alle Laboratorien erfasst. Die Durchführung der internen Qualitätskontrolle wird neu einer Selbstdeklaration unterstellt. Die QKZ übermitteln die Ergebnisse

bezüglich Teilnahme eines Labors an der externen Qualitätskontrolle, so dass die gesetzlich vorgeschriebene Teilnahme belegt und publiziert werden kann. Weitere Ergebnisse der QKZ wie z.B. die Erfüllungsgrade der Ringversuche werden ebenfalls in die Datenbank eingetragen. Diese dienen der Qualitätsentwicklung im Labor und werden über einen kontinuierlichen Verbesserungsprozess gesteuert.

ID: 2022-32

Titel: Entwicklung von elektronischen PROMs im nationalen SIRIS Wirbelsäule-Register

Durchführende Organisation: Stiftung für Qualitätssicherung in der Implantationsmedizin – SIRIS

Betrag: 65 302.60 CHF

Zusammenfassung

Das nationale Register SIRIS Wirbelsäule wurde im Januar 2021 eingeführt. Das Register erfasst flächendeckend strukturierte Daten zu ausgewählten Eingriffen mit Einsetzung eines Implantates sowie zu den dabei eingesetzten Implantaten. Die Plattform ist so konfiguriert, dass sie den spezifischen Anforderungen entspricht und verwendet eine gemeinsame Implantatdatenbank mit EUROSPINE (Spine Society of Europe).

Die Liste der zu registrierenden chirurgischen Eingriffe soll in den kommenden Jahren stark erweitert werden oder gar alle Eingriffe an der Wirbelsäule in der Schweiz einschliessen. Der Erfolg einer Intervention bei Pathologien an der Wirbelsäule soll neu auch danach beurteilt werden, wie die Patientin oder der Patient den erzielten Nutzen wahrnimmt (Patient Reported Outcome Measures PROMs) – in der Regel anhand der Auswirkungen auf Schmerzen, Beeinträchtigung bei alltäglichen Aktivitäten, Arbeitsfähigkeit, Lebensqualität, usw.

Das Projekt hat vor, alle Kliniken und Spitäler, die einen registrierungspflichtigen Eingriff an der Wirbelsäule durchführen und ihn registrieren, zu befähigen, schweizweit einheitliche Patientenbefragungen nach einheitlichen Untersuchungsprotokollen elektronisch durchzuführen. Das Projekt bereitet die nationale Implementierung vor und schliesst sechs Phasen ein. Die Umsetzung des Projektes unterliegt EUROSPINE, die für die Registerführung zuständig ist.

ID: 2022-35

Titel: P3S: Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety

Durchführende Organisation: Pharmaceutical Care, Universität Basel

Betrag: 300 384 CHF

Zusammenfassung

Arzneimittel sind wichtig für die erfolgreiche Behandlung von vielen Krankheiten. Sie können aber auch zu Problemen führen, besonders wenn mehrere Arzneimittel gleichzeitig und über längere Zeit

verwendet werden. Wenn diese Probleme nicht rechtzeitig erkannt werden, können sie unnötige und teure Behandlungen zur Folge haben. Deshalb ist es wichtig, regelmässig das Risiko für arzneimittelbezogene Probleme zu überprüfen. Dies geschieht am besten dort, wo Menschen mit Medikamenten am meisten Kontakt zu medizinischen Fachpersonen haben: Bei den Hausärztinnen und Hausärzten und in den Apotheken. Das Projekt «Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety» (P3S) will die Zusammenarbeit zwischen diesen Fachpersonen verbessern, um arzneimittelbezogene Probleme zu verhindern. Dafür werden Risiken für arzneimittelbezogene Probleme durch eine regelmässige Abklärung in der Hausarztpraxis frühzeitig identifiziert. Bei einem erhöhten Risiko können aufgrund einer Medikationsanalyse in der Apotheke anschliessend gezielte Massnahmen zur Therapieoptimierung ergriffen werden. Um eine nachhaltige Verbesserung zu erreichen, werden die Abläufe und Hilfsmittel in enger Zusammenarbeit mit den Patientinnen und Patienten und beteiligten Fachpersonen entwickelt und getestet. Anschliessend wird untersucht, wie die Abläufe erfolgreich in die Praxis an unterschiedlichen Standorten integriert werden können. Schlussendlich werden in einer Studie die Wirkung und Umsetzung wissenschaftlich geprüft.

ID: 2022-39

Titel: Déprescription des médicaments type benzodiazépine chez la patientèle âgée de 65 ans et plus du Réseau Delta

Organisation chargée du projet : Réseau de soins Delta

Montant alloué : 500 000 CHF

Résumé

Les médicaments type benzodiazépines (BZD) sont des anxiolytiques et hypnotiques sédatifs qui sont à éviter en particulier chez les personnes âgées de 65 ans et plus, au vu du risque élevé de chute, fracture, dépendance, dépression respiratoire et de troubles cognitifs. Malgré ces contre-indications, leur consommation continue d'augmenter en Suisse.

Bien que l'on puisse supposer que la déprescription d'un médicament soit un avantage direct, il est toutefois nécessaire de déterminer comment mettre en œuvre ce processus de manière efficace et sûre. Pour modifier les comportements des professionnels de la santé en matière de prescription de BZD, les interventions les plus courantes de déprescription comprennent l'identification des patients appropriés, l'éducation et la formation des médecins généralistes et des patients, ainsi que la réduction progressive et adaptée de la dose de BZD.

Ainsi, le RÉSEAU DE SOINS DELTA SA et le RÉSEAU DE SOINS DELTA VAUD SA se sont donné pour mission d'évaluer l'efficacité d'une intervention multicomposante de déprescription destinée aux médecins de premier recours Delta et à leur patientèle de 65 ans et plus, dans les cantons de Genève et Vaud. Le but étant de réduire le taux de prescription totale des BZD parmi cette population.

Ce projet de développement de la qualité s'inscrit pleinement dans la lignée des objectifs du Conseil fédéral, efficacité, sécurité, centré sur le patient, dans l'intérêt de ce dernier.

ID: 2022-45

Titre: Pilotprojekt «Stärkung der Patientenperspektive – Erfassung der gesundheitsbezogenen Lebensqualität in der stationären Rehabilitation»

Durchführende Organisation: ANQ (Nationaler Verein für Qualitätsentwicklung und Spitäler und Kliniken)

Betrag: 183 500 CHF

Zusammenfassung

Zur Förderung einer patientenzentrierten Behandlung und zur verstärkten Fokussierung auf die gesundheitsbezogene Lebensqualität als zentrales Outcome pilotiert der ANQ im Fachbereich Rehabilitation den Patientenfragebogen PROMIS Global Health (GH)-10 in allen stationären Bereichen der Rehabilitation und allen Sprachregionen. Bei Eignung wird der PROMIS GH-10 als obligatorische nationale Messvorgabe eingeführt und damit die Patientenperspektive im klinischen Behandlungsprozess und der nationalen Qualitätsentwicklung gestärkt. Gleichzeitig wird mit dem Projekt die Digitalisierung in den Kliniken vorangetrieben und Wissen zu Förder- und Hemmfaktoren der Implementierung von PROMs generiert.

ID: 2022-47

Titel: Entwicklung und Pilotierung des national verpflichteten Implantatregister SIRIS Schulter

Durchführende Organisation: Stiftung für Qualitätssicherung in der Implantationsmedizin – SIRIS

Betrag: 210 000 CHF

Zusammenfassung

In den letzten 10 Jahren haben sich dank Entwicklungen in der Schulterprothetik die Versorgungsmöglichkeiten von degenerativen und traumatischen Schulterleiden signifikant verbessert. Aktuell gibt es in der Schweiz keine nationalen Daten zur Häufigkeit von Schulterimplantaten, zur Patientensicherheit und Langzeitsicherheit der Implantate, den Revisionshäufigkeiten sowie der Qualität der Versorgung.

Die Schulterspezialisten (Expertengruppe Schulter) von swiss orthopaedics und die Stiftung SIRIS bauen deshalb zusammen mit dem Registerbetreiber SwissRDL der Universität Bern das Implantatregister SIRIS Schulter als national verpflichtendes Implantatregister auf.

Ziel des Projekts ist der Aufbau eines nationalen Schulterregisters mit der vollständigen Erfassung der implantierten Schulterprothesen. Als mittelfristige Wirkung wird das Register helfen, zum Beispiel fehlerhafte Prothesen frühzeitig zu erkennen, was zu weniger Revisionen und Komplikationen führen. Die Registerdaten werden regelmässig ausgewertet und zum Beispiel die Revisionsrate in Berichten zwecks Qualitätsentwicklung jeder Klinik zur Verfügung gestellt. Zudem wird eine jährliche wissenschaftlichen Auswertung publiziert. Im-plantat-Herstellern können anonymisierte Berichte über einzelne Produkte mit Qualitätskriterien wie der Standzeit erstellt werden.

Das Register wird mit den Experten aufgebaut und in einer Pilotphase mit 10 Kliniken getestet. Nach einer Evaluation und Anpassungen werden die 110 Kliniken und deren Mitarbeiter geschult und im Registersystem implementiert werden. Nach dem Aufbau wird das SIRIS Schulterregister ab 1. Januar 2024 im Vollbetrieb starten.

ID: 2023-08

Titel: Sustainable implementation of high-quality Interprofessional Deprescribing services for nursing home residents in multiple cantons -The Simple-ID project

Organisation chargée du projet : Unisanté, Pharmacie, Lausanne

Montant alloué : 630 220 CHF

Résumé

Le projet, qui vise à réduire l'usage des médicaments inappropriés (déprescription) chez les résidents d'établissements médico-sociaux (EMS), semble une manière évidente d'augmenter la qualité de leur prise en charge et de préserver leur état de santé. L'implémenter systématiquement dans les soins de routine n'est cependant pas si simple, de par la complexité des situations médicales et des contraintes organisationnelles. Dans le cadre d'un récent projet de recherche, des interventions interprofessionnelles de type cercle de qualité et revue de médication ont été testées afin de déprescrire les médicaments inappropriés consommés par les résidents d'une soixantaine EMS volontaires. Celles-ci se sont montrées faisables et synergiques pour diminuer la polypharmacie. Le projet soutient l'intégration durable de ces prestations dans la routine de tous les EMS des cantons de Vaud et Fribourg, ainsi que ceux de tout autre canton soutenu dans cette démarche par leurs autorités de santé et associations cantonales de professionnels en EMS. Nous proposons ainsi de développer différentes mesures d'implémentation pour répondre aux besoins observés sur le terrain pour 1) faciliter leur adoption, maintien et dissémination via des formations ad hoc, un suivi personnalisé et un plan de transfert d'expériences, 2) mieux intégrer les patients et leur proche dans ce processus d'optimisation des traitements médicamenteux, et 3) suivre et soutenir la qualité des prestations fournies.

ID: 2023-09

Titel: Digital platform for HYPertensive Patient Reported OutcoMes - HYPROM

Durchführende Organisation: Institute of Primary Health Care - UNIBE

Betrag: 327 936 CHF

Zusammenfassung

The present project aims to implement patient reported outcomes (PROMs) in an interprofessional setting, using a digital bilingual (French and German) communication platform, called HYPROM, dedicated to hypertensive (HT) patients. The platform will be used to implement PROMs by ICHOM, linking three existing digital tools (i.e. MIDATA, DATAMAMA and eMediplan). HYPROM will be developed iteratively by bringing together patients, healthcare providers and health informatics professionals. It will be used in a pilot study, assessing usability and adherence to HYPROM in 500 HT

patients. Enrollment will be made through healthcare providers, regardless of the patient's place on the care pathway (e.g. starting medication, long-term care, hospitalized, followed-up in primary care). Hypertension is a largely uncontrolled global epidemic. Our hypothesis is that HYPROMs would boost patient awareness on her/his disease and treatment, and enable healthcare providers to provide a more targeted support as an interprofessional team. To successfully complete this project, we have assembled a highly qualified consortium of patient representatives, an interprofessional team of clinicians from outpatient and inpatient settings, psychometricians, and health informatics professionals. This proposal requests a stipend of 327 936 CHF to complete this three-year project. This platform will be made available for the implementation of PROMs dedicated to other diseases in the future.

11 Kommunikationsaktivitäten

Le président et le vice-président ainsi que la responsable du secrétariat ont présenté les tâches et les activités de la CFQ lors de différentes conférences, réunions et manifestations.

Date	Événements	Lieu / Organisation	Personne
30.1.2023	CAS Sécurité des soins	Faculté de médecine, Genève	Pierre Chopard
1.2.2023	CAS/DAS/MAS Management des institutions de santé	Geneva School of Economy and Management, Faculté de médecine, Genève	Pierre Chopard
20.2.2023	Assemblée générale	QualiCCare, Berne	Bernhard Güntert
2.3.2023	CAS/DAS/MAS Management des institutions de santé	Geneva School of Economy and Management, Faculté de médecine, Genève	Pierre Chopard
16.3.2023	Congrès 2023	ASD Suisse, Stade du Wankdorf, Berne	Bernhard Güntert
26.4.2023	CAS Sécurité des soins	Faculté de médecine, Genève	Pierre Chopard
5.5.2023	CAS High Impact in Healthcare	Private Universität im Fürstentum Liechtenstein, Triesen	Bernhard Güntert
10.5.2023	Bachelor filière soins	Departement Gesundheit, Ost – Ostschweizer Fachhochschule, Saint-Gall	Bernhard Güntert
17.6.2023	EMBA Medical Management	Private Hochschule Wirtschaft PHW, Berne	Bernhard Güntert
23.6.2023	25 ^e Congrès de formation continue du Collège de médecine de premier recours	Congrès CMPR, Lucerne	Bernhard Güntert
5.7.2023	Assemblée générale	Senesuisse, Berne	Bernhard Güntert
23.8.2023	CAS Qualité	Faculté de médecine, Genève	Pierre Chopard
29.8.2023	Espace compétence formation médecins-cadres management qualité	Espace compétence, Cully	Pierre Chopard
30.8.2023	Sous-commission de gestion, Conseil des États	Parlement fédéral, Berne	Pierre Chopard

01.09.2023	Formation Management des risques	EPFL, Renens	Pierre Chopard
26.10.2023	Einführung in die Gesundheitsökonomie	WWZ, Universität de Bâle, Bâle	Bernhard Güntert
02.11.2023	BSc Medizintechnik/Robotik MSc Healthcare Leadership	Center of Health Technology, BFH, Campus Biel	Bernhard Güntert
06.11.2023	Expert clinicien / Experte clinicienne	Espace compétence, Cully	Pierre Chopard
08.11.2023	CAS/DAS/MAS Management des institutions de santé	Geneva School of Economy and Management, Faculté de médecine, Genève	Pierre Chopard
13.11.2023	Congrès national	Senesuisse, Berne	Monika Diebold
14.11.2023	CAS/DAS/MAS Management des institutions de santé	Geneva School of Economy and Management, Faculté de médecine, Genève	Pierre Chopard
16.11.2023	12 ^e Congrès annuel	Plateforme Médecine de qualité Suisse, Berne	Bernhard Güntert
08.12.2023	Expert / Experte en gestion hospitalière	Espace compétence, Cully	Pierre Chopard